

Mon Cher et Digne Protecteur.

Notre Excellence aura déjà su que par suite des incommensables extravagances et... de M. Sanidi le Prince envoya à Samos le Camerani, et quelques semaines après M. Logadi avec ordre au dernier de travailler à une réconciliation entre le Gouverneur et le Directeur, d'y rester à la place de celui-ci si cela ne réussissait pas. Rentré par là dans la dictature de Samos, M. Photiadi se prit si bien qu'il fit nommer directeur temporaire de Carlovas pour les diocèses et les dionysiens le S. Magnaste P. Nicolas, qu'il soutint Sanidi pour perdre Krokidas qui s'est dès le début déclaré et démontre la dévotion des intérêts du Prince, qu'il fit changer jusqu'aux ordres donnés à Logadi, le désigna, s'installa pour toujours dans la dictature de Samos, perdit Krokidas dans l'esprit du Prince, fait écrire à celui-ci qu'il ne veut pas payer les juges après avoir tant fait enlever et parler sur cette institution et les sacrifices y attachés, et me fait enfin appeler ici sous des prétextes frivoles, au moment même où le Tribunal instable je devais procéder à la poursuite des insurgés par contumace, découvrir les trames et écraser pour toujours les ennemis du Prince et de la Patrie.

J'arrive et en présence de S. A. Järstorphe le Dictateur, je lui dis tout ce qu'il a été et est encore le protecteur de la coterie Hamatiadi et la véritable cause de tout ce qui arrive à Samos. (Le Conseil dans une adresse au Prince en parle terriblement dans la même sens et implique contre la nomination d'André Daga Nicolas). M. Photiadi ne battait que quelque mots et une semaine après M. Logadi arrive avec des nouvelles toutes pures de la même nature. Il faut croire qu'il y a un mauvais génie qui jette le venin et s'expose à son bonheur. Au lieu d'ouvrir les yeux, le Prince se laisse encore guider par Photiadi sans faire aucun cas même des bruits répandus par ses acolytes à Samos : bruits anticipés, outrageants même pour le Prince Nicolas à qui on a supprimé et bruité aussi que S. A. destine Samos et entièrement couchés dans le sens d'en préparer la voie à Photiadi.

On me retient ici. Dieu sait pour quoi, et si ce que le Prince m'a dit hier se fera aujourd'hui il va faire venir aussi Constantinople. On voit bien la main qui mène tout cela. Certes, il faut éloigner de Samos les créatures de Votre Excellence, les dévoués du

A Son Excellence Monsieur le Ministre

de l'Intérieur

Athènes.

Prince et des intérêts lamieux, pour n'y laisser que les créations de l'homme qui avec
Notre (Ah ! donner lui tel titre que Vous voulez !) sache sous ses pas le malheur de
Lamos.

Les quelques lignes de ma femme donneront à Notre Excellence une idée de tout.
J'y ajouterai que Lamos touche à une crise terrible et que le Prince pourrait un jour maudire
celui de s'être laissé entraîner par le plus grand des perfides, de celui qui a obtenu jusqu'
à l'éloignement de Lamos des Employés qui sous les auspices de Crokidas travaillaient à détruire
le parti constitutionnel, le parti antisocial et à afferir l'administration sur un pied progressif,
et plus bureaucratique au Prince.

Vous, Mon Cher et digne Protecteur, qui avez toujours tant fait pour Lamos
et pour moi, daignez sur les jours précieux de la Princesse prendre en considération le cas
et venir sans le moindre délai à L. St. pour le faire revivre de cette route bouleversée.
Les rapports de Notre Excellence feront le plus grand effet d'après ce que je sais et sur
tout par un mot que le Prince m'a dit en confidence et qui me fait doublement
espérer le bien être de Lamos. Si le succès va être pour les vôtres, si les dépenses ont
été si ardues.....

En me recommandant de nouveau à la bienveillance et à la puissante
protection de Notre Excellence, je baise la main à la Princesse et verse l'hommage
d'un dévouement, d'une gratitude et d'un respect qui ne finiront qu'avec celui
qui a l'honneur d'être

P. S. Elemezi comme ami
d'Anda P. Nislar et protégé
de Photiadi fréquente L. St. et se
remplit de bonnes paroles et de
toutes confidences mensongères.....

Am

très dévoué et reconnaissant
protégé
Civique

P. S. Au 5/17 Octobre

M. Ioanidi est arrivé depuis 3-jours. Photiadi avec qui il s'est
un peu protégé pour faire destituer Crokidas et pour le faire retourner
à Lamos afin de donner du poids aux plaintes que l'on insinue
contre le Prince 2. 2. 2. 2. 2.....

Personne plus que moi n'a des motifs personnels de se plaindre

contre Krikidas, mais la gloire du Prince et le bien-être de Samos avant tout. Je parle, j'observe; mais que peut une voix parmi tant d'individus parmi tant d'énergumènes guidés par des vues personnelles et entièrement autogéniques. En attendant nous touchons à une grande crise. 'oui', Votre Excellence, nous touchons à une grande crise, et les circonstances ne nous permettent guères de vous développer les détails d'une société secrète. Croyez moi sur les jours de ma femme, nous touchons à des grandes démarches bouleversatives!....., et il n'y a plus des hommes à perdre. Ainsi je supplie Votre Excellence aussitôt recevoir ma lettre d'avis au Prince comme il le faut, Votre conscience, Dieu et les Samiens sauront vous en récompenser.

Ce n'est ni les faveurs du Prince, ni ses titres, ni les gros appointements que je brigue. C'est sa gloire, c'est la prospérité de Samos que je désire du fond de mon cœur et qui le devraient. Et vous le répètez tous ces motifs implorant des démarches adroites de Votre Excellence au Prince.

J'ai vu l'excellent M^r de Boutineff, toujours le même. S. S. m'a aussi bien promis de faire part au Prince de sa reconnaissance de tout ce que celui-ci a fait pour moi.

Le même

[illegible]

airpdy Dawa Muzgr

[illegible][illegible]

Jan^y 28th - 8th Dec^r - 1842.
at Mont^g Russell Super

No 100
 No 101
 No 102
 No 103
 No 104
 No 105
 No 106
 No 107
 No 108
 No 109
 No 110
 No 111
 No 112
 No 113
 No 114
 No 115
 No 116
 No 117
 No 118
 No 119
 No 120
 No 121
 No 122
 No 123
 No 124
 No 125
 No 126
 No 127
 No 128
 No 129
 No 130
 No 131
 No 132
 No 133
 No 134
 No 135
 No 136
 No 137
 No 138
 No 139
 No 140
 No 141
 No 142
 No 143
 No 144
 No 145
 No 146
 No 147
 No 148
 No 149
 No 150
 No 151
 No 152
 No 153
 No 154
 No 155
 No 156
 No 157
 No 158
 No 159
 No 160
 No 161
 No 162
 No 163
 No 164
 No 165
 No 166
 No 167
 No 168
 No 169
 No 170
 No 171
 No 172
 No 173
 No 174
 No 175
 No 176
 No 177
 No 178
 No 179
 No 180
 No 181
 No 182
 No 183
 No 184
 No 185
 No 186
 No 187
 No 188
 No 189
 No 190
 No 191
 No 192
 No 193
 No 194
 No 195
 No 196
 No 197
 No 198
 No 199
 No 200

Mon Cher et Bien digne Protecteur.

Tout ou presque tout est consommé. Ph. s'est servi des propos et des observations de Ioanidis pour faire prononcer la destitution de Crokidias et pour y réussir, se montra protecteur zélé de l'ex Directeur; il s'est servi après de toutes les folies et menées de ce dernier pour faire naître aussi sa chute. Il en était si persuadé qu'une quinzaine de jours avant l'exclusion du Gouverneur et la nomination de Boudouri il en avait parlé à Soranos iii. Il savait tellement parvenir à tout près de S. A. que le jour même qu'il parlait à Ioanidis de son départ, Ph. aperçut Soranos que Ioanidis ne parlerait plus. Ces espérances vagantes ne s'en aperçurent que trop tard. Il en est navré; mais c'est un bel exemple pour ceux qui ne savent pas se respecter et qui s'abaissent jusqu'à demander la vie. Pour moi coûte que coûte je saurais même quitter le service du Prince plutôt que de descendre à une bassesse; plutôt que de cacher à celui que je sens le gouffre vers lequel entraîne ses intérêts, sa réputation et le bien être du pays le perfide Directeur. J'ai dit à S. A. je le dis de même à Votre Excellence, le Prince en procédant à tout ce que j'ai l'honneur de soumettre a commis des fautes énormes, a retourné la marche progressive de son administration, a remplacé un administrateur facile à être trompé par la perfidie; mais difficile à remplacer, et a enfin donné le plus grand poids à Ph. et à sa coterie, à donné par conséquent de l'appui à la faction Hamatiadi, et fourni matière à la médisance et à la méchanceté, et un champ libre aux menées antisociales du parti antiprincier.

Savez Vous, Mon Général, de quoi il y a question en secret à Samos? des mêmes insinuations qui ont réussi en Valachie et en Servie! Savez Vous ce que des ennemis d'Anagnoste P. Niola

A Son Excellence Monsieur de Musurus

et de Douroglou vont repandre dès après-midi: Il est tenu secret qu'on nous
retirera du de cet homme & les stimes et les Louanges, et que nous
les faisons valoir pour notre propre compte en diminuant les unes et les autres.
nous avons à Constantinople un homme généreux, le seul qui puisse faire le bonheur de
Lampro, qui moyennant un rien fournirait d'avance toute la somme nécessaire pour
le tribut. Telles sont, je le jure sur tout ce que j'ai de plus sacré, les intrigues
de cette coterie. Les personnes qui m'en ont informé existent et méritent pleine
foi. En fin, Voulez-vous voir jusqu'à quel point la conduite horrible de M.
et ses relations infernales ont indisposé les honnêtes gens? Les Turcs qui
étaient ses intimes, sont les premiers aujourd'hui à s'unir contre cet homme
sans foi, contre ce perfide qui tâche de nuire la réputation et l'honneur
de l'Empire.

Soit que je me trompe ou non, je m'aperçois depuis très un
certain repentir de la part de S. A. J'observe des nuances d'un retour
convaincant; mais Votre Excellence qui a toujours tant fait pour Lampro;
Votre Excellence qui n'oublie jamais ses affections, Votre Excellence est
suppléée sur les jours précieux de l'aimable Prince et de ses enfants
de laisser courir sa plume au Prince et de remédier à tout ce qui a été
fait. Tout peut s'arranger encore et il est temps de porter aux créatures
du monstre et à ses intrigues un coup digne d'un Prince qui doit
veiller au bien être de son peuple.

Constantinople est aussi ici. Boudouri est parti; mais nous
restons ici chez le Prince, car le plan fourni par M. exige cette satisfac-
tion, cette joie à son parti, ce champ libre à ses intrigues, ce triomphe
sans bornes à la coterie révolutionnaire!

M. de Bouteneff a fait parvenir au Prince par le
Prince Nicolas l'expression de sa reconnaissance pour tout ce qu'il a
fait pour moi et ses nouvelles prières à mon égard. L'É. a terminé par
dire qu'elle regarderait comme à elle fait tout ce que le Prince ferait

pour moi. Et pourtant Ph. a plus d'influence... et moi je
souffre; on me fait continuellement courir, et on ne me donne jamais
le temps de faire valoir jusqu'à bout le zèle et le dévouement que
m'animent. Je ne le cache pas. Je commence à m'ennuyer; et
je vois que bientôt Votre Excellence sera informée que j'ai quitté
une fois pour toutes un service deshonoré par le plus intègre et
le plus perfide des Phanariotes, par Photiadès!

En baisant respectueusement la main de la Princesse,
je me recommande à la protection et à la bienveillance de Votre
Excellence, j'en attend les suites efficaces et suis résolu que je
ne laisserai jamais de la voie de l'honneur et de la dignité de
l'homme, en dépit de tout ce que le perfide pourrait avoir ordonné
à son délégué Boudouri de faire contre moi et contre, et au
mépris de toutes les loix du Dictateur infernal.

Je suis avec gratitude et avec la plus haute
considération quoique très à la hâte.

P.S.

de Votre Excellence

Savez Vous Mon Cher Général,
quels sont les griefs sur lesquels on
a basé la destitution de Crokidas?

1° Parce qu'il a fait beaucoup de

dépenses d'argent. (mais ces dépenses, ou ces appointements
étaient presque tous payés du tem de Boudouri et
Crokidas avait annoncé au Prince qu'il les sousti-

fierait sensiblement aussitôt que le Tribunal aurait commencé ses premieres
séances. 2° Parce qu'il résistait au Prince et laissait lui résister par le

Conseil que le peuple s'était mécontent de ces nominations et attribuait tout à
l'influence sans borne dont jouissait près de S. A., le Dictateur. Ce dernier
point nous rappelle le tapage que Ph. faisait durant la dernière insurrection
Hamatiad pour que l'on se gardât bien d'en faire rien savoir au Prince

Le tout dévoué et reconnaissant.

Chérin

pour ne pas l'affliger, ajoutait-^{elle} il. Cela me rappelle l'histoire des Scythes
qui faisaient crever les yeux à leurs esclaves pour que rien ne put les distraire
de la seule affaire qu'il leur ^{leur} plaisait de leur donner. Adieu aux Crokidas
pour nos projets proprement dits, tout le plan de mettre à la raison les ennemis
de leur faire sentir le poids des lois, de les mettre désormais dans une
impossibilité complète de rien tenter et d'augmenter les revenus du Prince.
Nous avons pour administrateur un homme nul, qui a été le ridicule
des Gouverneurs et que les Consuls Généraux à Smyrne traitaient jusqu'ici
des épithètes les plus dénigrantes. Bajle va surpas !...

Tous les Sarrasins ici ont été navrés de cette destitution. Ils
s'accrochent à dire que deux années d'administration de Crokidas eussent
mis ce pays dans l'état le plus degré d'enrichissement, et qu'il n'y a eu que
Cortaki Musurus et Cortaki Crokidas de véritables Gouverneurs. Tous
conviennent adieu au Prince une réputation dans le pays; mais on leur a
dit de se garder bien de la faire !...

J'ai oublié de dire que Drosos a été réellement nommé
Directeur des Finances et qu'il est parti pour sa destination avant hier
avec le nouveau Substitut Plénipotentiaire S. E. M. Boudouri.

Mémorial sur l'Île de Samos.

Située entre le 36° et 38° degré de longitude, et le 34° et 36° de latitude, l'île de Samos a 47 milles de circonférence, 10 milles de largeur sur 29 de longueur. En face de l'île, du côté de l'Occident, se trouve l'ancienne Ephèse à 10 milles de distance seulement. Elle n'est séparée des parages de l'Asie Mineure que par le fameux détroit de Sept Stades.

L'Île de Samos a donné le jour à des hommes dont le nom a eu et aura toujours un long retentissement dans l'Histoire. C'est là que naquirent les philosophes Pythagore, Crémaste et Métisarque, les poètes Phrygète et Pyllos, les astronomes Aristarque et Pausanias, le héros Alcibiade, le poète Crésandre et l'historien Eugène. Les femmes poètes et philosophes, Damosa, Crémaste, et Chiraman; les tyrans Sabon et Polycrate.

Cette île eut plusieurs rois. Elle eut celui de Samos qui elle consacra, à son de ses plus braves guerriers. Les Samiens ont toujours montré la plus grande indépendance sur les champs de bataille. Ils possédèrent pendant quelque temps l'empire de la mer Égée; eurent des colonies en Égypte et étendirent leur commerce au bout des colonnes d'Hercule.

La ressource publique des Samiens étoit la plus considérable de la Grèce. Elle passoit constamment plus de 60 talents. Lorsque les forces et les richesses des Athéniens s'étendirent outre mesure, et qu'ils eurent vaincu le plus grand de leurs voisins ils se dirigèrent également vers Samos. Tandis que Persée et Antiochus

vainqueurs d'un combat livré à ses derniers, ils ne purent
éprouver sonnette la ville qu'après un siège désespéré, de
murs forts. Samos possédait jadis des établissements et des
monuments très renommés, tels que le Varsapothion, le
Panthéon, L'Acropolis, la grotte de la Sybille Samienne, le
bois sacré d'Embrasus, la place publique, plusieurs ouvrages
de sculpture etc. Mais les trois merveilles de L'île étaient le
temple de la mère des Dieux ou la Dinstothique, dont il ne
reste about qu'une seule colonne d'ordre Dorique. L'aguerie
et enfin le môle, dont les gigantesques débris sont encore
l'admiration des voyageurs et ne reste rien aujourd'hui
de l'ancien bois sacré de Junon. La rivière même a changé
de cours, et les ports qui se plaisaient tant à Samos ne s'y
trouvent plus.

Samos, ainsi que le reste de la Grèce, était d'abord régie par
des rois, le restant que par la suite qu'elle embrassa le
gouvernement républicain. La fertilité de cette île
est admirable. quoique en grande partie montagneuse elle
est ombragée d'arbres indigènes et exotiques. Une éternelle
verdure y charme la vue. Dans la belle saison elle offre
à chaque pas d'innombrables plantations de vignobles.
L'olivier y est également très abondant comme aussi
des truffes et de hautes espèces. Elle renferme dans son sein
plusieurs mines de fer, d'argent et d'autres métaux. Les
mines étaient autrefois exploitées avec un plein succès.
On y fabrique encore la poterie, mais on a perdu le secret
de ce beau vernis et de ces formes qui dans les siècles reculés
rendaient si précieux les vases de Samos. Dans les
montagnes occidentales de L'île on trouve de l'Ammanthe
assez abondamment, et dans la partie du nord beaucoup
d'arbres.

Le marbre blanc dont les artistes apprécient infiniment les qualités. L'agriculture est très étendue à Samos, et il n'y a peut-être nulle part en Grèce aussi bien cultivée. Quels avantages cette île n'aurait-elle pas retirés si on y introduisait les nombreux procédés agronomiques de l'Europe. quoiqu'il en soit, la qualité des vins de ses vignes que le produit est progressivement améliorée depuis quelque temps.

Le climat de Samos est très salubre. L'aspect des habitants en rend témoignage. On y a toujours remarqué des cas de longévité remarquable, et dans ce moment même un maron du couvent de Notre Dame de Trocho - Pighi, ainsi qu'un jardinier qui sont en parfaite santé, ont-ils dépassé les 130 ans. Les Samiens conservent inaltérablement le fond du caractère de leurs ancêtres : ils ont tous leurs vices, mais en même temps toutes leurs belles qualités et leurs vertus. Le partage des propriétés maintient chez eux et amour de la liberté qui les a distingués à tout temps.

La mendicité est tout-à-fait inconnue dans cette Ile, dont les laborieux habitants se livrent à l'agriculture avec une ardeur sans pareille. Les femmes mêmes, sont accoutumées à tous les travaux des champs. Beaucoup de Samiens quittent chaque année leur patrie et se rendent dans l'Ile de Minorque pour y aider à la moisson. Ils en retournent après chez eux ordinairement bien approvisionnés en objets de valeur, et assez bien pourvus d'argent. Le Samien serait parfaitement les hôtes qu'on se présenterait chez lui, mais pour trouver cette hospitalité grecque tant vantée par les anciens poètes il faut se rendre dans l'intérieur de l'Ile où les mœurs sont pures de tout alliage. C'est là que l'on peut rencontrer encore cette sobriété, ce

Sacromine, qui font ressusciter de la partie de Léogues.
Durant la traversée sans le Doye Dominique Michel
Santos fut saccagée par les Vénitiens. Dans la partie
nord-ouest de l'île il reste quelques traces de fortifications
dées par ces derniers. Vénise cessa l'île de Santos aux
Cures en l'an 1537.

Les Vénitiens par où ils eurent à passer peu de temps
après cette époque, déterminèrent les habitants à quitter leurs
Dieux pénates, et à se retirer dans d'autres pays. Il ne
resta dans l'intérieur de l'île qu'un nombre limité
d'hommes chargés à la garde de quelques troupeaux. Ce
fut en 1631 que Khiz Ali Pacha retournant de l'Égypte
avec la flotte Ottomane se vit contraint de jeter l'ancre
au sud-ouest de Santos. La beauté du pays, les mines
si nombreuses qu'il y rencontra, firent naître en lui le
desir de la vraie république. Il demanda et obtint pour
eux qui se détermineraient à l'habiter des privilèges très
étendus. Santos ne fut tenue à payer qu'une très
modique redevance affectée à la mosque des arables
de Ephraïm à Constantinople, où l'on vint à Constantinople
pour voir la belle fontaine construite avec ces fonds.
L'île fut placée sous la protection spéciale du Sheikh
- al - Islam. Tant d'avantages ne tardèrent pas à y attirer
des habitants. Plusieurs villages s'élevèrent sur les ruines
des anciens bourgs, dans les endroits cependant les plus
inaccessibles afin d'écarter autant que possible la visite
des pirates qui ravageaient l'Archipel à cette époque.
Santos administrée par ses propres magistrats, n'avait en
dernier lieu qu'un Aga et un Cadi Turc. Il s'était tou-
jours un Samien qui était investi par le Pape du titre de

de gouverneur. Lorsque la révolution grecque éclata, les Samiens ne tardèrent pas à fraterniser avec leurs frères et à se distinguer dans la sanglante lutte qui s'ensuivit.

Sultan Mahmoud envoya des forces considérables tant par mer que par terre contre elle. Mais ces troupes ne purent y débarquer. Elles furent constamment repoussées dans leurs tentes. Ce qu'il y a eu de singulier dans les combats maritimes des Samiens et des Turcs, c'est qu'ils furent livrés vis-à-vis du mont Mikale, au même endroit où les flottes combinées des Athéniens et des Spartiates détruisirent celle de Perses.

L'acte de 20 février 1830, a arrêté que, sur sa position près de la côte de L'lie, Samos resterait sous la domination Ottomane. Elle fut en même temps élevée au rang d'une principauté. Elle est administrée par un sénat sous la haute présidence du Prince ou de son délégué et elle ne paye pour toute contribution qu'une somme annuelle de 100 mille piastres.

Le Sénat est choisi par le Prince sur une liste de candidats choisis par les députés et Samiens convoqués en assemblée générale vers le mois de mars au sujet de chaque année. Les magistrats municipaux ou démarques des bourgs et villages sont choisis aussi par le Prince ou substitués sur une autre liste de candidats présentée à cet effet par le peuple. Ces magistrats remplissent en même temps les fonctions de juges de paix et forment un tribunal de première instance.

La force exécutive réside toute dans la personne du commandant militaire chef des palatages et de toute la gendarmerie élu par le Prince.

Le Métropolitain est le juge suprême dans toute affaire de succession, de mariage et de sécs.

Les lois en vigueur sont celles du Code Napoléonien ou du Code de Commerce de Napoléon. en matière civile. on se règle aussi sur les coutumes du pays. pour ce qui a rapport au criminel et au commerce les lois françaises y ont été servies avec une des présentes assemblées.

Samos est favorisée par des privilèges et une administration tout à fait indépendante. La ville de Vathy ou Sythianapolis en est actuellement la capitale, et par conséquent elle est la résidence du gouverneur, du Métropolitain et du Sénat.

Samos, avant les assises, avait toutes les richesses, que la nature autrefois de si grandes forêts de sapins, que le Sultan Haïred lui avait enlevées. L'obligation de construire une frégate et une caravelle de premier rang. pour se soustraire à cette charge, les Samiens ne trouvèrent rien de mieux à faire que de brûler toutes leurs forêts avec flamme. Il en reste cependant encore dans l'île. Pendant la guerre de la dépendance les Samiens construisirent des navires jaugeant au-delà de 250 tonneaux. et de commerce qui s'en fait encore laisse un revenu de 3000 piastres au trésor de prince.

La partie la plus montagneuse de l'île est du côté du sud-ouest où se trouve la chaîne de montagnes appelée ambalos, dominée par l'imposant Kerkiras presque toujours couvert de neige.

Samos possède cinq ports. celui de Vathy en est le plus grand. Située du côté nord-est de l'île, sa forme est ovale, et sa circonférence de 10 milles environ. Les bas-fonds varient d'une à vingt cinq brasses vers le centre, et il n'y a aucun récif. Les gros vents septentrionaux le salement quelque fois pendant l'hiver. Les flottes turques et vénitiques y jettent l'ancre à plusieurs reprises.

Le manillage le plus commun de ce port se trouve à côté de Malagarie où il y a une petite église dédiée à L. Archange Michel. C'est le remplacement de l'ancienne Leucathée dont il ne reste plus le moindre vestige. C'est dans les parcs de Moulah Ibrahim et de lesprocasta que durant les guerres d'Espagne de 1810 à 1812 les marins grecs des Iles Egée, Sporades et autres allaient prendre en contrebande les cargaisons de céréales qu'ils transportaient dans la péninsule et qui causaient tant de bénéfices à leurs propriétaires. Le moule ou l'un des deux ports que la Syrate fit construire, est situé au sud de l'île voisine de moult. Micala. Les restes gigantesques de ce travail exécuté sont encore au voyageur. Le temps l'a fortement corrodé et endommagé, mais il ne faudrait pas de grandes dépenses pour le débarrasser et le mettre à même de recevoir de nouveau des gros bâtiments. L'île est partagée en quatre départements. Le 1^{er} comprend le bourg au village, le 2^e du côté de nord-ouest et le 3^e de sud-est et le 4^e le long du littoral. Les savants et surtout les habitants de Vathy et de Pararas se livrent au commerce et à la navigation. quelques uns de leurs navires parcourent la côte d'Afrique, l'Europe et la mer Noire; souvent ils paussent leurs voyages bien encore. Vathy ou Stephanopolis est toujours fréquentée par des navires étrangers qui vont y chercher des vins muscats de raisins secs et des huiles. La position géographique de l'île est fort heureuse pour le commerce. Si nous avons quelques encouragements encore, pourrions avoir un entrepôt assez considérable. Elle serait beaucoup de manufactures anglaises et suisses. Elle tire de la mer Noire du blé, des cardages, du beurre, du casia et du fer. Considérant encore l'amas sans le point de vue politique, elle peut aujourd'hui beaucoup contribuer

aux affaires de l'Orient, tant pour l'esprit belliqueux
et les idées libérales de ses habitants, que pour leur dévoue-
ment envers la nation française protectrice naturelle des
peuples opprimés de la chrétienté de l'Orient. L'île
même, vu sa position, fut en tout temps le foyer des
populations de l'Asie-Mineure, et ce point central
on peut, comme on l'a vu pendant le cours de la
révolution grecque, troubler et ravager l'Asie jusqu'en Syrie.
Si jamais le gouvernement français aurait entrepris d'é-
tablir et d'entretenir des relations en employant apparte-
nient les nombreux moyens dont il dispose, il
aurait trouvé dans ce peuple si jaloux pour sa liberté et
de son indépendance, un aux très sincère tout prêt à
secourir toute entreprise.

Administration de Prince Etienne Vagariotis à Samos
Depuis l'année 1833 jusqu'à ce jour.

Nous avons dit plus haut que l'île de Samos en vertu
du traité de Londres fut rendue à la Sublime Porte.
Elle fit sa soumission au mois d'août de l'année 1833.
Le gouvernement Turc pour l'acquiescer, pour gagner l'affec-
tion de ses habitants qui en grand nombre émigraient en
Grèce, a voulu leur accorder quelques privilèges par préfé-
rence aux autres royaumes, et a mis à leur tête un chef de la
même religion qu'eux, et fixé le tribut annuel de 400
mille piastres sans aucune autre demande, et de concert
avec les représentants des trois grandes puissances à
Constantinople, la Sublime Porte a rendu le serment
suivant en faveur des Samiens.
La S. Porte a fait aux habitants de l'île de Samos que

fait partie des états héréditaires de S. H. le Sultan Mahmoud Khan, à condition qu'ils soient gouvernés par des sujets fidèles de l'empire Ottoman, les concessions suivantes.

- 1^o S. H. accorde aux Samiens une amnistie pleine et entière. Aucun d'eux ne sera recherché pour sa conduite passée, et leurs personnes ainsi que leurs biens leur sont restitués.
- 2^o L'autorité entière de l'île résidera dans un sénat ou conseil composé de membres choisis suivant le sage parmi les notables du pays. Ce sénat aura la ^{pl} administration générale de l'île et réglera les diverses branches de cette administration, et décidera librement les questions relatives à l'exercice des cultes, au commerce, et à la réparation des églises.
- 3^o La présidence du sénat appartiendra au chef us même par la S. O. avec le titre de Prince de Samos, qui sera de la religion des Samiens, et qui pourra nommer un substitut professant la même religion que lui. Mais lorsque ce chef sera dans le cas de se rendre en personne à Samos, il lui sera adjoint pour l'y accompagner une officialité choisie parmi les employés civils afin de lui tenir la mainière d'être des habitants et l'état du pays et d'en faire un rapport à la Sublime Porte.
- 4^o Le chef de l'île présidera aux batiments et aux batteurs Samiens les expéditions tant ils auront besoin pour naviguer, et les revenus qui en résulteront seront considérés comme faisant partie des droits spéciaux de sa charge. Il entrera dans les attributions de ce chef de permettre le séjour des étrangers à la mer ou de les faire venir avec leurs familles par le moyen de la police locale, mais entendue qu'il n'en résultera aucune atteinte aux privilèges garantis

par les traités de la Sublime P. avec les puissances. En
autre dans toutes les délibérations du Sénat sur les relations
extérieures, ce chef conservera le droit de veto.

5^e Il n'y aura absolument pas de tranche dans l'île de
Samos, les Samiens payant directement à la S. P. ce
en tant et pour tout au Navar (ou petit) annuel de
200,000 piastres.

6^e Des D'Éparches de Samos viendront se présenter à Con-
stantinople pour mettre aux pieds du trône Impérial
le hommage de la soumission et de la reconnaissance
des Samiens.

7^e Ces bases d'air descendant, avec le concours des habitants de
Samos les bienfaits de l'organisation donnée à leur Île
qui est encore en désordre, seront accomplis et l'an-
née aux Samiens l'année terminée finit.

8^e Le Métropolitain de Samos sera comme autrefois nommé
par le Patriarche évêque de Constantinople. Telles sont
les concessions que la S. P. a jugé à propos de faire, et
qui sont arrêtées. Nos amis M. M. les représentants des
trois cours y ayant donné leur assentiment, la présente
note officielle est en conséquence remise à M. le mi-
nistre de France et la même note est donnée aux léga-
tions de Russie et de la grande Bretagne.

Le 17 Fev 1848.

Ce firman, ainsi que le haut vait Hatti-Chériff
de Guillaume, ont eu peu d'application, comme au
sont, dans tout l'Etat Ottoman. Le Prince Raghib
et ses substituts, vis le commencement de la soumission
de l'Île, montrèrent leur caractère rapace, et révo-
lèrent ouvertement le dit firman sans tout son
étendue. et se lassant le Délégué du Prince Constantin

Misurus (actuellement chargé d'affaires de la S. P. près du
gouvernement grec) a nommé une commission pour
recevoir les revenus des biens des émigrés samiens en Grèce.
Et après avoir perçu des sommes considérables par ce moyen
il n'en a rien rendu à ces malheureux émigrés.
Par son ordre après au currit et ont dépouillé plusieurs
maisons des notables parmi ces émigrés telles que la mai-
-son du Logothète ancien directeur des affaires du pays,
celle du capitaine Lahanis, de Garagzi, du Métropolitain de
Samos etc. etc; et ces Messrs par l'intermédiaire du gouver-
nement grec ont réclamé et réclament toujours une
indemnité de la part de la S. P. quoique jusqu'à présent
ils n'ont rien obtenu.

Le dit Délégué du Prince, a par un autre ordre, ordonné
en outre aux émigrés de retourner dans leur pays, d'y
séjourner et d'y faire leur commerce avant d'aller
préalablement prêter serment au gouvernement local
et d'avoir donné garantie d'être toujours sujets fi-
-dèles à la Porte. Mais cette mesure fut plutôt un
moyen de gain pour le Délégué qu'avantageux à la
Porte, parcequ'il serrait l'argent des émigrés
pour leur permettre de séjourner dans leur patrie.

Le même a soustrait plusieurs documents publics
des archives du pays. Il en alla les Caves et s'est
approprié d'une obligation de 45,000 piastres que le
gouvernement grec, sous le président Papadistria re-
-vint à la commune de Samos. Le Prince, sans jus-
-tifier d'avoir fait des dépenses pour la sommation de
l'île s'a vu débitée de 300,000 piastres, tandisqu'il
appartenait au gouvernement grec de faire toutes ces
dépenses si, puis qu'il était seul intéressé, et pour ob-

-obtenir cette somme le Prince a cherché de corrompre un
des membres de la députation samarienne à Constantinople
par l'offre de 50,000 piastres, néanmoins il n'en a pas
reçu.

Le sénat de Samos qui, selon la teneur en dit serais
et d'après les coutumes du pays devrait être élu et
choisi par les représentants du peuple réunis chaque année
en assemblée générale indépendamment de toute influence
ou gouvernement ou de tout autre part, le Prince le
choisit lui-même et sans déléguer à son tour, choi-
sit aussi un homme les Dérarques (ou Maires) de
chaque village; Tandis que les anciens Lya et Radid de
Samos n'avaient pas le moins de pouvoir sur la no-
minination ou sur ou des autres de ces autorités.

Le Prince est aussi parvenu par des saies de cor-
ruption et des menaces à forcer les représentants du
peuple dans une assemblée générale (c'était la seule) à
annuler un acte de la 2^e assemblée qui concernait que
le tribut annuel de Samos étant fixé pour toujours
à 100,000 piastres il devrait être perçu directement
par chaque village en raison de ses biens immeubles; que
les dîmes, douanes, et toutes les autres espèces de con-
tribution devaient être supprimées et que le Prince
indépendamment des droits sur les navires et les
parts-parts à lui réservés jouissait annuellement
d'un emolument de 150 mille piastre payés par le
pays, Tandis que les anciens gouverneurs Lya et Radid
n'avaient que la moitié de cette somme. Cependant
le Prince ne s'en contenta pas, mais il rétablit les
dîmes et les douanes, créa plusieurs autres espèces de

contributions et enfin il s'arrogea le droit de les percevoir pour
 son propre compte, pendant sept années consécutives ne
 payant à la S. P. que le seul tribut de 500,000 piastres et
 réservant l'excédent de 500,000 piastres à peu près; et non con-
 tent de toutes ces ressources il a voulu même l'année de 1860
 doubler les droits de douane, ce qui occasionna presque un
 bouleversement dans le pays, causa de grands malheurs et
 des dommages considérables. Des citadains ont été tués, plusieurs
 blessés et nous gémissent encore aujourd'hui aux galères de
 Constantinople et plus de 150 sont déjà fugitifs à l'étranger.
 Le Prince pour avoir des hommes qui fussent dévoués
 à ses vœux et dépaniller le peuple, a placé dans toutes les
 branches de l'administration publique des employés étrangers,
 contre les anciennes coutumes du pays, et même contre
 l'esprit du dit firman et quoique tenu, en vertu de
 Samas, d'obéir avec lui sans effort; fonctionnaire de la
 S. P. pour que celui-ci put rassurer avec le P. D. du pays
 et en faire tout le rapport à son gouvernement; il ne l'a
 cependant pas fait craignant que le peuple ne se plaignît
 à ce fonctionnaire des injustices qu'il éprouve.
 Le Prince a, par ses ordonnances réitérées mis à...
 tous les journaux aux étrangers. Il a également enlevé
 cinq Métropolitains de Saluces successivement contre les
 droits canoniques de l'Eglise d'Orient, qui s'inventent ces pots
 à vie dans les provinces qui les constituent. Il a aussi
 destitué cinq évêques dans l'espace de 8 années, a exercé
 et exerce toujours le droit suprême de faire grâce aux
 condamnés, mais plus souvent encore s'annule toute
 décision du Sénat et des Tribunaux inférieurs du pays.
 Il a fait fermer toutes les écoles. Il a dispersé les monastères

à l'autorité, par cette farine d'administration grand nombre de Samiens s'aller en Russie et s'y faire naturaliser, a substitué arbitrairement son propre nom à celui de part de Valley qui s'appelle Stéphanopoli. Il n'a pas craint encore de proposer dans l'assemblée générale que les habitants le demandassent à la S. P. D. de le faire Prince héréditaire de Samos; mais la proposition était rejetée. Sans l'administration du Prince Rogaris depuis l'an 1833 jusqu'au jour d'hui, plus de 60 Samiens ont péri dans les dissensions causées par ses propres substituts dans l'unique vue de séparer le peuple par des prairies, uniques des Grecs et des perses. La piraterie a toujours existé dans l'île, comme au le voit souvent dans les journaux de Smyrne, parce que les employés mêmes du gouvernement sont ceux qui l'encouragent secrètement en participant au butin. Les habitants de Samos ont voulu se plaindre plusieurs fois à la S. P. D. et ont envoyé à cet effet des députations à Constantinople, qui n'ont point été écoutées, car le Prince ayant la majorité des fonctionnaires de l'empire en sa faveur, leurs tentatives ont été sans succès. Enfin il est fait du bruit, et est prêt les armes pour se faire entendre par le gouvernement Turc, mais leur mouvement s'est été bientôt interprété par le Prince comme une insurrection ou une révolution contre la S. P. D. qui expédia immédiatement Colir-Pacha pour rétablir l'ordre, ce qui est bien, sans pourtant pouvoir empêcher le Prince de continuer à se conduire de la même manière. C'est en résumé la triste et très pénible situation des malheureux Samiens, qui cependant peu de temps

7
avant, sans l'administration paternelle du général Colletti, l'au-
-tre commissaire extraordinaire des îles Sporades de la Grèce en
Orient, ayant joui de tous les avantages d'une bonne légis-
-lation, de la civilisation et de la véritable liberté, ont été
démembres du nouveau Royaume de Grèce, et abandonnés
pour leur malheur au despotisme d'un gouvernement absolu
inspiré par un gouverneur chrétien fanatisé, pire que
le Turc même. Et craint de ces corréligionnaires et perfides in-
-vers le gouvernement qui lui confia l'autorité, comme
toute la conduite l'a suffisamment démontré en tant
temps. Celui qui a donné le 12 le signal de l'insur-
-rection de Candie pour pousser en deuil le Prince grec.
C'est par quelques représentants d'une puissance (Constantinople
c'est-à-dire) qui d'intelligence avec les autorités Russes constituées
assez dans la dite capitale, incita l'armée grecque, le seule
vêtement de la Bulgarie l'autre son autorité légitime,
qui s'est vu la même toujours aux affaires tristes de Valachie
et de Moldavie de Servie, qui a servi pour organe de l'ar-
-rangement à la conclusion du traité commercial de
1839 entre la 1^{re} Bretagne et la S. Porte, qui solli-
-citait ses dernières puissances de contracter un emprunt
de 50 millions de piastres avec l'Angleterre et leur céder
en gage l'île de Samos, qui dans les affaires de ^{Sonie} ~~Eprie~~
servi toujours d'interprète entre l'ambassade anglaise et
le sultan, qui enfin en l'an 1839, inspiré par la
Russie, incitait le sultan Mahmoud d'entreprendre la
funeste guerre contre Mohamed Ali-Pacha. Le comble de
foi ne l'a-t-il pas vu sortir du Palais Russe, en
Bouyouk Dere pendant la nuit! Et presque aussitôt
tantôt de l'un et tantôt de l'autre de ces deux
puissances il a été constamment l'ennemi des autres

de France en Turquie. Et quel sera enfin le résultat
de la conduite auprès de la Porte... de ramasser beaucoup
de l'argent et de s'en servir dans quelques autres pays,
ainsi que l'on fait plusieurs princes fanariotes.
Mais la France, sous un gouvernement humain,
éclairé, noble, juste, protecteur des peuples opprimés
se laisse souffrir qu'elle qu'un tel état de choses se
prolonge? qu'un petit tyran ignoble dépouille et réduise
à la misère et à l'abrutissement un peuple chrétien
laborieux courageux? Non sans doute. que son gou-
vernement prenne donc pitié de ses malheureux, et
par le droit de protection dont elle jouit sur l'île
de Samos en vertu du Protocole de Londres, elle puisse
bien s'accorder d'avec les autres puissances, demander
au gouvernement Turc le remplacement du Prince
Pagaridis par un autre Prince chrétien plus hu-
main plus sage et plus juste. Ainsi les
maux des Samiens cesseront, c'est ce que nous
espérons de sa générosité et de sa justice.

Paris le 15 oct 1842.

C. Marrotiades.
Ancien Président du Sénat de Samos.

Not to be given up & saying
it may be said with us

3^{me}
depuis que je
suis à Compiègne.
XIX

Mon Cher et Bien digne Protecteur,

Votre Excellence paraît m'avoir oublié; du moins je le
présomme parce que l'on m'assure qu'Elle ne fait aucune
mention de mes prières dans Ses lettres au Prince.

Le répétier n'a pas tardé; Fotiadis a beaucoup
perdu de son influence; S. A. m'a déjà répété qu'
il me craint; ce qui est positif c'est que ses visites sont
rares depuis quelques jours, qu'en dépit de ses efforts
Constantin Antoniadis est parti la semaine passée
pour Tarnos toujours dans son poste et que S. A.
m'annonce mon départ pour demain toujours avec les
mêmes fonctions.

Notre père transmet à Votre Excellence une
pièce; Je vais expliquer mon plan d'attaque.

Le démagogue va surtout lancer des sarcasmes
de France, il va remplir les journaux de sottises, et
moi je vais l'accabler par des jugemens contumaces.
Je vais faire retentir la presse Impartiale d'attaques.

A Son Excellence Monsieur de Mesures

d'accusations, de Sentences contenant tous ses for-
faits; bref, avec le bon droit et la loi en mains
je vais l'écraser et le faire démasquer une fois pour
toutes. - J'ai déjà pris des mesures près de M. le
Comte de Ligur Consul G.^e de France à Smyrne,
à qui la formation de nos Tribunaux, de notre
procédure ont fait grandement du plaisir.

Quant au petit diable bossu de D. Stavridi
je vais aussi le faire juger par contumace, et j'ai
déjà obtenu le consentement soit de la Mission
soit du G.^e Ivanoff à Smyrne pour que ses
biens répondent du passé. Je vais faire perdre l'
envie à ces Messieurs d'aller prendre d'autres couleurs, ou de
faire de nouvelles émeutes.

Le Prince dira à Votre Excellence... Elle est
priée de faire tenir ses lettres à M. le Chevalier de
Longh Consul G.^e Danois à Smyrne. Il Vous est
très sincèrement attaché et il prendra les mesures pour que
cette correspondance se fasse et soit secrète.

Lorsque la méchanceté avait inventé un
compte sur les Services de Guillaum Tell. Les

Les Juifs feroient brûler par le bureau ces satires. - Moi je
vais faire mettre sur le tapis tout ce que le Démagogue
me écrira contre Votre Excellence et je ferai en sorte
qu'un juif ou un être abjecte fasse la même chose
en plein public à ces pièces abominables, & en faire
faire mention dans les journaux.

J'ai besoin de plusieurs choses et ce n'est qu'à
Votre Excellence que je puis les demander.

D'abord toutes les pièces précitées, en même temps
les formulaires: des Proclamations ou mandats de
Comparution pour les fuyards qui vont être jugés
par Coutume; des notes y relatifs à insérer
dans l'acte d'accusation et dans la Sentence.
Je supplie Votre Excellence de me faire avoir tout
cela sans délai avec toutes les instructions possibles
et les renseignements ou autres pièces nécessaires. Elle
peut compter sur ma discrétion et sur mon
dévouement sans pareil.

Mon père ayant depuis quelques mois payé
le commun tribut des mortels, le Prince m'a permis
de me rendre pour un mois à Corfu. Je passerai après
à Hydra pour y purger ma quarantaine et venir
en pratique à Athènes seulement pour voir le digne

Y. n^o 31. Derrybedt, N^o 42
homme, l'aimable Prince dont les bontés et la
protection font ma consolation. Ce voyage aura
lieu dans un couple de mois.

Je baise la main à la Princesse, je donne
mille et mille baisers aux Chers petits Musar us, et
je rends l'hommage d'un dévouement, d'une gratitude
et d'un respect trop bien sentis pour être jamais
affaiblis

de Votre Excellence

Chambré, Hôtel

de S. A. le 26 Octobre

27 Novembre

1842.

Le tout de votre protégé

Crivitz

efoxelare nas' Eelazj'fuer Kieers!

In vass' jris' jear'tas wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
Anra, o'pwecken' uar' efoxelare jris' wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer
in jris' bi' o'pwecken' wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
la' efoxelare wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
dele wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
An' efoxelare wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
for' efoxelare wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
efoxelare wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
efoxelare wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare

efoxelare wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare
wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare

Nees' bin' A. E. for' Kieers Kieers M. Mrooddean,
Oueelobon efoxelare wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare

wees' bin' o'pwecken' Eelazj'fuer jris' efoxelare

R. Annable

July 17th Aug 1842

don't know what 28th is about
feeling apprehensive about R.
Bodden.

Am' woddnan l' gōu' weos' am' abotunon swafofawerim, so' Rurles
nor' smazfleon inarab weodōn, aef l'w' dazgulab nas' daz l'w'
waxanān dazaxrīlas w' d'epwīa para l' d'w'lederū d' caefpūwōz.

H' woddan, am' dōwōtan per dazaxfōwaz, d'zabī weas, nā' d' d'
c'fugge allāwda dazgaxw' weos' l'w' eīz per Rūeron 1. f'pūfūwōz,
ceēroab dōw' d'ēcan dazgaxw' per weos' l'w' Rūeron 2. Macāron d'
l'w' f'wōd'fōwōn a'f'gēacōn l'w' d'ad'fūwōz l'w' d'w'ob'w'ōwōz a'f'w'ōd'
f'wōd'fōwōz Macāron.

Maddan d' d' f'wōd'fōwōz f'wōd'fōwōz a'f'wōd'fōwōz a'f'wōd'fōwōz
wōd'fōwōz d'wōd'fōwōz, eīz d' d' wōd'fōwōz d'f'wōd'fōwōz wōd'fōwōz
d'wōd'fōwōz allāwda d' d'wōd'fōwōz l'w' wōd'fōwōz l'w' d'wōd'fōwōz
d' d'wōd'fōwōz, d' d'wōd'fōwōz, l'w' wōd'fōwōz wōd'fōwōz l'w' d'wōd'fōwōz
d'wōd'fōwōz f'wōd'fōwōz.

f'wōd'fōwōz a'f'wōd'fōwōz weos' am' d'f'wōd'fōwōz f'wōd'fōwōz wōd'fōwōz
am' d'wōd'fōwōz d'wōd'fōwōz f'wōd'fōwōz d'wōd'fōwōz wōd'fōwōz d'f'wōd'fōwōz
d'f'wōd'fōwōz wōd'fōwōz, wōd'fōwōz f'wōd'fōwōz, aef d'wōd'fōwōz wōd'fōwōz

— (wōd'fōwōz) —

K. A. Boddy

July 11th 1883

Im' anwáxean nouxian, im' áxerian nas' dan in' áxan' ouwá
an' áxerian. Cháwda óli éwaxew' óla lá xéin óla óleg'
xerlan wad' éros' éptou éwaxew' weos' Cor' anwáxer' éx, nas' wad'
éwáxew' wáw' nas' áxerian éwáxew' weos' Cor' áxerian éx.

Im' áxerian éx, im' áxerian éx nas' an' áxerian éx áxerian éx
áxerian éx. áxerian éx weos' im' áxerian éx áxerian éx nas' weos'
im' áxerian éx áxerian éx lá áxerian éx áxerian éx nas' áxerian
éx.

Im' áxerian éx, im' áxerian éx lá áxerian éx áxerian éx
áxerian éx. Im' áxerian éx áxerian éx lá áxerian éx áxerian éx
áxerian éx nas' áxerian éx, im' áxerian éx, áxerian éx an' áxerian
éx nas' áxerian éx. nas' áxerian éx áxerian éx áxerian éx
áxerian éx lá áxerian éx.

Im' áxerian éx áxerian éx áxerian éx

áxerian éx

áxerian éx

áxerian éx

ταύτης) ὁ Ἰωάννης Μυροφόρος ἠδωσθὲν δι' ἔχουσαν νομιστῶν ἀποδότην καὶ ὁμαρ-
μοσύνην καταδικασθὲν εἰς ἀπεργασίαν ἀποφυγῶν, ἡ δὲ ὑπόθεσις διὰ τὸν Ἰωάννην
ἐστὶν Ἰωάννης Μυροφόρος ἐξ ὧν καὶ ἀντὶ ἀποφυγῆς. Ἰδὲ Στεφανῆς Πρίγκιψ
καὶ ὁ περιτομὴν ἔχει ἡ προσβολή. Ἰδὲ Ἰωάννης καὶ Ἰωάννης παρὰ τὴν Π. ἀρρεστούμενος.

μενημονεύοντες. ὁ ἀποκαθάρσιν οὐδὲν εἰς τὴν ὑπόθεσιν τὸ Ἰωάννου λαδίου.

ὁ Ἰωάννης λαδίου εἶναι γέννημα καὶ ἀρετὴ τῆς Πάλμης. εἶναι
καὶ καλὸς καὶ καλὸς, εἶναι ὁ ἴδιος ὅστις τὸν Μάϊον τὸν ἀποκαθάρσιν μετὰ
δύο καὶ ἑκατὸν ἀνδρῶν τῆς ἐκείνης τῆς ἐκείνης καὶ ἑκατὸν ἀνδρῶν ὑπονομιμῶν.

Ἀρχὴν εἶναι καὶ τὸν ὁμοῖον ἡ ἐκείνου καὶ διόκλειος αὐτὸν καὶ καλὸν
αὐτὸν καὶ ὅστις κατὰ τὴν συνθήκην ἐκεῖ διασυνθῆκεν εἰς τὴν ἐκείνην. Ἐπὶ τῇ αὐτῇ
τῆς λαδίου ἐβίβασεν τὸν ἐκείνου καὶ ἀναρρῶν ἐπιστήμης. εἰς τὸν ἐκείνου
τὴν β. Πρὸς τὸν τῆς ἐκείνης, ἀλλ' ἐστὶν ἡ δόξα καὶ καλὸς οὐδὲν ὁ καλὸς οὐδὲν.

~~Ἰδὲ ἀποκαθάρσιν καὶ αὐτὸν τὸν κατὰ τὴν νομίσαν τῆς ἐκείνης ἐκείνης ἡ κατὰ
αὐτὸν παρὰ τὴν αὐτὴν Πρὸς τὸν δόξα τῆς Π. ἀρρῶν καὶ τὴν ἀρ. 352. ἀρρῶν
καὶ ἐκείνην καὶ αὐτὴν ἐκείνην καὶ ἀρρῶν καὶ ἐκείνην ἀρρῶν.~~

~~καὶ ἐκείνην καὶ αὐτὴν ἐκείνην καὶ ἀρρῶν καὶ ἐκείνην ἀρρῶν.~~

Μαυροδύμος ἡ ἐκείνου καὶ διόκλειος δὲν κατὰ τὴν τὰ κατὰ

δύο τὸν Ἰωάννην λαδίου, καὶ ὁ κατὰ τὸν οὐδὲν ἔχον ὁ μόνον ἐκ τῆς Πάλμης

αὐτὸν ἐκείνην τὰ παρὰ τὸν ἐκείνου Ἀρχὴν εἶναι αὐτὸν ἀποκαθάρσιν μετὰ τὸν

μὲν καλὸς καὶ καλὸς δι' αὐτὸν δι' ἀρρῶν, σύμμενος μετὰ τὸν συννομοταύτην

ἐκείνου Βορῆον συννομή μετὰ τὸν γενεαδὸν οὐδὲν Ἀναρρῶν ἐκείνην αὐτὸν

ἐκείνου κατὰ τὸν τὰ ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν

μετὰ τὸν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν ἀρρῶν

MB: Tout ce qui a été effacé au Li. Paragraphe c'est pour ne pas compromettre l'Ami M. Reno.

Lit. A.

A Son Excellence Mons.^r de Musurus
Ministre Plénipotentiaire de la S. P.
Ottomane près de S. M. le Roi de Grèce

re. re. re.

Monsieur le Ministre.

Le Procureur Général de la Principauté
de Samos.

N^o 105.

Stephanos de Samos le 20. Février 1843
4 Mars

Le Ministère public venant d'être informé que Constantin Hagi Andoni accusé d'avoir assassiné Manoli Glitzi après avoir consommé ce crime se rendit à Doumatia accompagné de son complice George Maniaco, que tous les deux se présenterent là à un tailleur nommé Manoli Doumatioti, alors habitant de Doumatia, recurent de lui des provisions et lui avouèrent le crime commis avec tous les détails y relatifs. Je me vois dans la nécessité de supplier Votre Excellence de vouloir bien donner Ses ordres à M^r le Consul de la S. P. a Smyrne pour qu'il aie à appeler le tailleur en question actuellement dans la dite île et lui demander d'abord d'une manière indifférente ces détails, et une fois obtenus les consigner dans un Interrogatoire à faire en présence de deux témoins et avec toutes les formalités requises.

Il me tarde, Monsieur le Ministre, d'avoir au plutôt cette pièce voir de Smyrne et je ne saurais dans l'intérêt de la justice

Je prie Votre Excellence, puisque me trouvant
sur le point de mettre la dernière main à l'
instruction du procès du prévenu et de régler
la convocation du Jury il m'importe de mettre
dans tout son jour un crime auquel se
rattachent des circonstances et des individus
trop pénibles pour Tamos, et que plusieurs
Associés du Barreau Samien suggèrent
Constantin Hagi Antonii de dernier dit en.

Persuadé de la bonté et de l'empressement
que Votre Excellence daignera mettre au succès
de ma demande, il ne me reste qu'à Lui
reitérer très sincèrement l'hommage de ma
haute considération.

Le Procureur Général.



scindé

Lamos le 2/16 Mars 1843. 46a

Mon Bien digne Protecteur,

Espérant terminer vers le commencement d'Avril
 p. les procès criminels portés devant nos Tribunaux je dois
 dès-à-présent prendre des mesures pour ma quarantaine
 en Grèce... J'oserai par conséquent supplier Votre Excellence
 de m'obtenir s'il serait possible un ordre de la part du
 Ministère de l'Intérieur ou de tout autre portant que
 je sois admis à purger ma quarantaine dans le premier
 port des Îles de l'Archipel où j'aborderais, parce que
 la subir à Syra ou à Athènes cela me déturnerait
 beaucoup d'une petite somme qu'il me faut faire
 jusqu'à Antiparos avant de venir à Athènes et faire
 ma quarantaine à Syra les dépenses sont trop onéreuses
 pour un Fonctionnaire Lamiar. Je me recommande
 là-dessus à la bienveillance de Votre Excellence.

Après demain M Boudury se rendra

A Votre Excellence Monsieur de Messures

R.

L.

6.

à l'hora pour diriger l'Assemblée générale, et tout sera
fait d'après ses desirs.

Me reposant toujours sur sa protection et sur
sa bonté, je la prie de présenter mes respects et ceux
de ma femme à la Princesse, d'après Elle même ces
de M^{rs}. Civinis et de croire que je suis et serai
à jamais avec gratitude et haute considération

de Votre Excellence

P. J. Les Tribunaux de
Lames ainsi que le Le très-digne et très
Procureur de la Principauté reconnaissant l'obligation
se implorent Vos bontés
puis de qui de droit !.....
Civinis

Ant. Georgiad' nommé Presid.

Il est allé le chercher

Seigneur D. Melitineus 1^{er} Secré.

Palis 2^e

Beyazlidé 3^e

La Majorité je crois de députés
est pour la bonne voie.

Handwritten text in a cursive script, likely a letter or a page from a manuscript. The text is written in a dark ink on aged, slightly stained paper. The handwriting is fluid and characteristic of the 17th or 18th century. The text is arranged in several paragraphs, with some lines indented. The overall tone of the writing is formal and elegant.

ημετέρας τρυφαις.

Spoua napuhun' Iurcpi'as.

2^η Ε. ³⁰ ~~Ε.~~ ³¹ ~~Ε.~~ ³² ~~Ε.~~ ³³ ~~Ε.~~ ³⁴ ~~Ε.~~ ³⁵ ~~Ε.~~ ³⁶ ~~Ε.~~ ³⁷ ~~Ε.~~ ³⁸ ~~Ε.~~ ³⁹ ~~Ε.~~ ⁴⁰ ~~Ε.~~ ⁴¹ ~~Ε.~~ ⁴² ~~Ε.~~ ⁴³ ~~Ε.~~ ⁴⁴ ~~Ε.~~ ⁴⁵ ~~Ε.~~ ⁴⁶ ~~Ε.~~ ⁴⁷ ~~Ε.~~ ⁴⁸ ~~Ε.~~ ⁴⁹ ~~Ε.~~ ⁵⁰ ~~Ε.~~ ⁵¹ ~~Ε.~~ ⁵² ~~Ε.~~ ⁵³ ~~Ε.~~ ⁵⁴ ~~Ε.~~ ⁵⁵ ~~Ε.~~ ⁵⁶ ~~Ε.~~ ⁵⁷ ~~Ε.~~ ⁵⁸ ~~Ε.~~ ⁵⁹ ~~Ε.~~ ⁶⁰ ~~Ε.~~ ⁶¹ ~~Ε.~~ ⁶² ~~Ε.~~ ⁶³ ~~Ε.~~ ⁶⁴ ~~Ε.~~ ⁶⁵ ~~Ε.~~ ⁶⁶ ~~Ε.~~ ⁶⁷ ~~Ε.~~ ⁶⁸ ~~Ε.~~ ⁶⁹ ~~Ε.~~ ⁷⁰ ~~Ε.~~ ⁷¹ ~~Ε.~~ ⁷² ~~Ε.~~ ⁷³ ~~Ε.~~ ⁷⁴ ~~Ε.~~ ⁷⁵ ~~Ε.~~ ⁷⁶ ~~Ε.~~ ⁷⁷ ~~Ε.~~ ⁷⁸ ~~Ε.~~ ⁷⁹ ~~Ε.~~ ⁸⁰ ~~Ε.~~ ⁸¹ ~~Ε.~~ ⁸² ~~Ε.~~ ⁸³ ~~Ε.~~ ⁸⁴ ~~Ε.~~ ⁸⁵ ~~Ε.~~ ⁸⁶ ~~Ε.~~ ⁸⁷ ~~Ε.~~ ⁸⁸ ~~Ε.~~ ⁸⁹ ~~Ε.~~ ⁹⁰ ~~Ε.~~ ⁹¹ ~~Ε.~~ ⁹² ~~Ε.~~ ⁹³ ~~Ε.~~ ⁹⁴ ~~Ε.~~ ⁹⁵ ~~Ε.~~ ⁹⁶ ~~Ε.~~ ⁹⁷ ~~Ε.~~ ⁹⁸ ~~Ε.~~ ⁹⁹ ~~Ε.~~ ¹⁰⁰ ~~Ε.~~ ¹⁰¹ ~~Ε.~~ ¹⁰² ~~Ε.~~ ¹⁰³ ~~Ε.~~ ¹⁰⁴ ~~Ε.~~ ¹⁰⁵ ~~Ε.~~ ¹⁰⁶ ~~Ε.~~ ¹⁰⁷ ~~Ε.~~ ¹⁰⁸ ~~Ε.~~ ¹⁰⁹ ~~Ε.~~ ¹¹⁰ ~~Ε.~~ ¹¹¹ ~~Ε.~~ ¹¹² ~~Ε.~~ ¹¹³ ~~Ε.~~ ¹¹⁴ ~~Ε.~~ ¹¹⁵ ~~Ε.~~ ¹¹⁶ ~~Ε.~~ ¹¹⁷ ~~Ε.~~ ¹¹⁸ ~~Ε.~~ ¹¹⁹ ~~Ε.~~ ¹²⁰ ~~Ε.~~ ¹²¹ ~~Ε.~~ ¹²² ~~Ε.~~ ¹²³ ~~Ε.~~ ¹²⁴ ~~Ε.~~ ¹²⁵ ~~Ε.~~ ¹²⁶ ~~Ε.~~ ¹²⁷ ~~Ε.~~ ¹²⁸ ~~Ε.~~ ¹²⁹ ~~Ε.~~ ¹³⁰ ~~Ε.~~ ¹³¹ ~~Ε.~~ ¹³² ~~Ε.~~ ¹³³ ~~Ε.~~ ¹³⁴ ~~Ε.~~ ¹³⁵ ~~Ε.~~ ¹³⁶ ~~Ε.~~ ¹³⁷ ~~Ε.~~ ¹³⁸ ~~Ε.~~ ¹³⁹ ~~Ε.~~ ¹⁴⁰ ~~Ε.~~ ¹⁴¹ ~~Ε.~~ ¹⁴² ~~Ε.~~ ¹⁴³ ~~Ε.~~ ¹⁴⁴ ~~Ε.~~ ¹⁴⁵ ~~Ε.~~ ¹⁴⁶ ~~Ε.~~ ¹⁴⁷ ~~Ε.~~ ¹⁴⁸ ~~Ε.~~ ¹⁴⁹ ~~Ε.~~ ¹⁵⁰ ~~Ε.~~ ¹⁵¹ ~~Ε.~~ ¹⁵² ~~Ε.~~ ¹⁵³ ~~Ε.~~ ¹⁵⁴ ~~Ε.~~ ¹⁵⁵ ~~Ε.~~ ¹⁵⁶ ~~Ε.~~ ¹⁵⁷ ~~Ε.~~ ¹⁵⁸ ~~Ε.~~ ¹⁵⁹ ~~Ε.~~ ¹⁶⁰ ~~Ε.~~ ¹⁶¹ ~~Ε.~~ ¹⁶² ~~Ε.~~ ¹⁶³ ~~Ε.~~ ¹⁶⁴ ~~Ε.~~ ¹⁶⁵ ~~Ε.~~ ¹⁶⁶ ~~Ε.~~ ¹⁶⁷ ~~Ε.~~ ¹⁶⁸ ~~Ε.~~ ¹⁶⁹ ~~Ε.~~ ¹⁷⁰ ~~Ε.~~ ¹⁷¹ ~~Ε.~~ ¹⁷² ~~Ε.~~ ¹⁷³ ~~Ε.~~ ¹⁷⁴ ~~Ε.~~ ¹⁷⁵ ~~Ε.~~ ¹⁷⁶ ~~Ε.~~ ¹⁷⁷ ~~Ε.~~ ¹⁷⁸ ~~Ε.~~ ¹⁷⁹ ~~Ε.~~ ¹⁸⁰ ~~Ε.~~ ¹⁸¹ ~~Ε.~~ ¹⁸² ~~Ε.~~ ¹⁸³ ~~Ε.~~ ¹⁸⁴ ~~Ε.~~ ¹⁸⁵ ~~Ε.~~ ¹⁸⁶ ~~Ε.~~ ¹⁸⁷ ~~Ε.~~ ¹⁸⁸ ~~Ε.~~ ¹⁸⁹ ~~Ε.~~ ¹⁹⁰ ~~Ε.~~ ¹⁹¹ ~~Ε.~~ ¹⁹² ~~Ε.~~ ¹⁹³ ~~Ε.~~ ¹⁹⁴ ~~Ε.~~ ¹⁹⁵ ~~Ε.~~ ¹⁹⁶ ~~Ε.~~ ¹⁹⁷ ~~Ε.~~ ¹⁹⁸ ~~Ε.~~ ¹⁹⁹ ~~Ε.~~ ²⁰⁰ ~~Ε.~~ ²⁰¹ ~~Ε.~~ ²⁰² ~~Ε.~~ ²⁰³ ~~Ε.~~ ²⁰⁴ ~~Ε.~~ ²⁰⁵ ~~Ε.~~ ²⁰⁶ ~~Ε.~~ ²⁰⁷ ~~Ε.~~ ²⁰⁸ ~~Ε.~~ ²⁰⁹ ~~Ε.~~ ²¹⁰ ~~Ε.~~ ²¹¹ ~~Ε.~~ ²¹² ~~Ε.~~ ²¹³ ~~Ε.~~ ²¹⁴ ~~Ε.~~ ²¹⁵ ~~Ε.~~ ²¹⁶ ~~Ε.~~ ²¹⁷ ~~Ε.~~ ²¹⁸ ~~Ε.~~ ²¹⁹ ~~Ε.~~ ²²⁰ ~~Ε.~~ ²²¹ ~~Ε.~~ ²²² ~~Ε.~~ ²²³ ~~Ε.~~ ²²⁴ ~~Ε.~~ ²²⁵ ~~Ε.~~ ²²⁶ ~~Ε.~~ ²²⁷ ~~Ε.~~ ²²⁸ ~~Ε.~~ ²²⁹ ~~Ε.~~ ²³⁰ ~~Ε.~~ ²³¹ ~~Ε.~~ ²³² ~~Ε.~~ ²³³ ~~Ε.~~ ²³⁴ ~~Ε.~~ ²³⁵ ~~Ε.~~ ²³⁶ ~~Ε.~~ ²³⁷ ~~Ε.~~ ²³⁸ ~~Ε.~~ ²³⁹ ~~Ε.~~ ²⁴⁰ ~~Ε.~~ ²⁴¹ ~~Ε.~~ ²⁴² ~~Ε.~~ ²⁴³ ~~Ε.~~ ²⁴⁴ ~~Ε.~~ ²⁴⁵ ~~Ε.~~ ²⁴⁶ ~~Ε.~~ ²⁴⁷ ~~Ε.~~ ²⁴⁸ ~~Ε.~~ ²⁴⁹ ~~Ε.~~ ²⁵⁰ ~~Ε.~~ ²⁵¹ ~~Ε.~~ ²⁵² ~~Ε.~~ ²⁵³ ~~Ε.~~ ²⁵⁴ ~~Ε.~~ ²⁵⁵ ~~Ε.~~ ²⁵⁶ ~~Ε.~~ ²⁵⁷ ~~Ε.~~ ²⁵⁸ ~~Ε.~~ ²⁵⁹ ~~Ε.~~ ²⁶⁰ ~~Ε.~~ ²⁶¹ ~~Ε.~~ ²⁶² ~~Ε.~~ ²⁶³ ~~Ε.~~ ²⁶⁴ ~~Ε.~~ ²⁶⁵ ~~Ε.~~ ²⁶⁶ ~~Ε.~~ ²⁶⁷ ~~Ε.~~ ²⁶⁸ ~~Ε.~~ ²⁶⁹ ~~Ε.~~ ²⁷⁰ ~~Ε.~~ ²⁷¹ ~~Ε.~~ ²⁷² ~~Ε.~~ ²⁷³ ~~Ε.~~ ²⁷⁴ ~~Ε.~~ ²⁷⁵ ~~Ε.~~ ²⁷⁶ ~~Ε.~~ ²⁷⁷ ~~Ε.~~ ²⁷⁸ ~~Ε.~~ ²⁷⁹ ~~Ε.~~ ²⁸⁰ ~~Ε.~~ ²⁸¹ ~~Ε.~~ ²⁸² ~~Ε.~~ ²⁸³ ~~Ε.~~ ²⁸⁴ ~~Ε.~~ ²⁸⁵ ~~Ε.~~ ²⁸⁶ ~~Ε.~~ ²⁸⁷ ~~Ε.~~ ²⁸⁸ ~~Ε.~~ ²⁸⁹ <

11/28/81

Εποχὴν ἐν πρὸς αὐτὰς τὰς λατρείας συνδράσκον, ἐν ἡμέραν
καὶ ἐκπύδοντες, ἢ λατρείας πρὸς συνδράσκον, ἐν ἡμέραν, καὶ ἀρχὴν ἀπὸ
τῆς 3 ὥρας τῆς ἡμέρας, καὶ τὰ πέντε ὅς τας ἐν τῇ ~

Mr. S. J.

Ἐποβήσθαι περίεγχετον δὲ τὰ ὑπερθεύοντα ἐν παροῦσιν ἐκείνοις καὶ
ἀφ' ὧν οὐκ ἔστιν ἀποφυγὴ καὶ ἰσχυρὸς χειρὶς.

Οὐκ ἔστιν ὁ Θεὸς ἑρμῆς, ἀλλ' ὁ ἐν ἡμῖν ἄριστος καὶ παντα ἔκτισ-
 ται καὶ ἔργασται ἐν ἡμῖν ἀποφύγοντες ἡμέραν, καὶ οὐκ ὀφείδω ν' ἡρῶμαι ἀρῶμαι
 αὐτῷ συνεστῶμαι.

Въспроиср,

Seuzy's Article Supplying.

Εποὶ αὖ ἐνογραφαὶ τῶν Συμφωνούντων καὶ Μαρτυρούντων καὶ ἑαυτοῦ
τὸν ἀριθμὸν ἑκατάμηνον καὶ πάλιν.

C^e H. Happeck,

Penyopains Konyak

1881/02/03

Warming Bay and.

Sundrius n. n.

Οἱ 15^{οι} Μαΐου 1843 ἑστὶν ἡμέρα θάνατος.

ημερα Δευτέρα.

Μὴ μὲν ἀράγῃσιν καὶ ὑπογραφῇ τῶν ὁρατῶν τῶν προει-
ρησμένων συνεισέλθῃ, προσεισέλθῃ τῶν κερτῶν ἡμετέρων ἡμετέρων.

Mr. A.

Ημερώδην ἀναφορὰς εἰς τὴν ἐν τῇ Συμφωνίᾳ ἐγγράφου διορθώσεως ἐξ
 ἰατρικῆς ἐμπειρίας, καὶ κατὰ μέρος καὶ ὁλοῦς τῆς Συμφωνίας καὶ
 παρούσης διευκρίνουσας, κατασκευασθῶσα ὑπὸ τοῦ Ἰωάννου Γαργαλιάνου,

11/2 Dr
H^o 11 L

ο Γυρτοδωρ Ηλίας, Γεωργιάδης
 / Γ. & / Π. / ο Γ. Γραμμ. Γεωργιάδης, Κηρύλλος
 ο Β. Ν. Βαγγαρός.

Την 18^{ην} Μαρτίου 1843 ἡμετέρα δάμον

πρεσβυτέρων.

Μὴ δὲ ἐνὶ ἀνδρῶν καὶ ἐνοπλάσιον καὶ πρᾶσιον τοῦ θεοῦ ἐν
καρδίᾳ, ἀποφύγων τοῦ καὶ κατὰ τὸν ἄνθρωπον συγγνώμην.

11. 2. 11.

Ἐπειγόντων δὲ περὶ προσηνέων βαρυσκρον μέτρων πρόφα-
σίην τις κοινὴ νόσος καὶ ἐλάφιας, ^{δὲ} ἄρδρον τις ^{δὲ} δουρῆρας
τὴν παρούσας δουρῆρας ὁμοίως καὶ τὸ ^{δὲ} ἄρδρον τις ^{δὲ} δουρῆρας
περὶ τοῦ κατὰ τὴν φέρων πρό ὀξυγόνου μεταβολῆς ἀδελφῶν καὶ οὐκ ἔχοντες
ἡ δουρῆρας ἔχοντες ὑπὸ σοβαρῶν οὐκ ἔχοντες τὰς ἐν ἑμνοδῶν ἐφ' ἡμέρας
λάγναι. Ἡ γυναικὶς γονή, καὶ ἀνδρογυνή οὐκ ἔχοντες τὰς ἐν ἑμνοδῶν ἐφ' ἡμέρας
δοῖ δουρῆρας δὲ ἔχοντες ἀπὸ τοῦ ἐν ὁμοιογόνῳ τὸ γένος τὴν δουρῆρας
πρὸς αἰόδιμα, τὰ κατὰ τὸν τὴν καὶ τὰ προσηνέων τὰ
περὶ τὴν κοινὴ νόσος τοῦ τὸν μέτρα.

Βαρυσκρον τὰ ἡραυτῶν καὶ δουρῆρας, καὶ ἀνδρογυνή τὴν ἐν-
δογμῶν καὶ προσηνέων μέτρων πρό κατὰ τὸν τὴν καὶ τὴν δουρῆρας, οὐκ ἔχοντες
εἰ τὴν περὶ τοῦ ἀνδρογυνῶν τοῦ τοῦ ἐνδογμῶν τὴν ἄρδρον τις ^{δὲ} δουρῆρας
δουρῆρας τὴν ^{δὲ} γένος τὴν δουρῆρας, τὰ ὅσα κατὰ τὸν
αἰόδιμα, εἰ τὴν παρούσας ἄρδρον.

Ἡ δὲ τὴν ^{δὲ} δουρῆρας τὴν ^{δὲ} γένος δουρῆρας.
" Ἐπειγόντων δὲ περὶ ἡγοποιήτων τὴν κοινὴ νόσος καὶ ἐλάφιας,
καὶ πολλὰ ἀνδρογυνή καὶ σοβαρῶν οὐκ ἔχοντες γονή, ἐνδογμῶν, ὅ-
τι καὶ τὴν δέξιν τὴν δέξιν ἐνδογμῶν ἀπὸ τὴν δ. Διότι καὶ.
" ^{δὲ} ὁμοιογόνῳ, αἰόδιμα, αἰόδιμα ἐν τὴν δέξιν τὴν δέξιν ὁμοιογόνῳ.
" ^{δὲ} αἰόδιμα ὁμοιογόνῳ κατὰ τὸν τὴν ὁμοιογόνῳ, αἰόδιμα τὴν δέξιν τὴν δέξιν
" εἰ ὁμοιογόνῳ ἐνδογμῶν τὴν δουρῆρας καὶ τὴν προσηνέων, τὰ τὰ τὴν
" κατὰ τὸν τὴν ὁμοιογόνῳ τὴν δέξιν τὴν δέξιν, καὶ κατὰ τὸν τὴν
" καὶ οἱ περὶ κατὰ τὸν τὴν δέξιν τὴν δέξιν.
" ^{δὲ} αἰόδιμα τὴν δουρῆρας τὴν προσηνέων, καὶ εἰ τὴν δέξιν τὴν δέξιν
" καὶ τὴν, εἰ κατὰ τὸ τὴν αἰόδιμα τὴν δέξιν τὴν δέξιν, τὰ αἰόδιμα,
" ὁμοιογόνῳ, τὰ τὴν τὴν δέξιν τὴν δέξιν τὴν δουρῆρας, τὴν προσηνέων
" περὶ τὴν, τὴν προσηνέων καὶ αἰόδιμα, τὴν καὶ τὴν κοινὴ τὴν δέξιν

" Γεν. Να περιποιηθείς ὁ ἄνθρωπος τὰς ψυχὰς αὐτῶν, οἱ ἄνθρωποι
 " ἰσχυροὶ καὶ βασιλεῖς, οἱ δὲ ἄνθρωποι τοῦ λαοῦ, αἱ δὲ γυναῖκες
 " δουλοῦνται καὶ ἑαυτοὺς, ἑαυτὰς καὶ τοὺς υἱοὺς αὐτῶν ὡς τὸν Θεόν

[illegible]

[illegible][illegible]

59 Αὐτὸν ἀνέβη δὲ ἐπὶ αὐτὴν οὐκ ὄντως ἐξελύσαντος.

Ὁ Ἐπὶ τῶν Μουσικῶν Ἐκκλησιῶν
/ τῶν ποικίλων ὁ ἡ ἱερὰ. Ἐκκλησίαν Μουσικῶν
ὁ Β. ἡ ἀντιπροσωπία.

Συνεδρίασις Βασιλέως.

Ὁμν. 1977 Μαρτίου 1643 ἐν αὐτῇ δ' αὖτε ἐν τῇ Βασιλείᾳ.

Μα' ἡν ἀνέβη καὶ ὑπογράψαντες τὸν πρακτικὸν τῆς Συνεδρίας, Ἐκκλησίαν τῶν Μουσικῶν Ἐκκλησιῶν.

1197. 11.

Ἐπειδὴ ἀναφορὰ τῆς ἐν τῇ ἡ ἀντιπροσωπίας ἀναφύ-
ρομένης χορηγίας ἐκπληρώσας, καὶ ἀντιπροσωπίας ὑπὸ τῇ ἡ ἀντιπροσωπίας
των, ὡς ἀναφύρομαι ἐν τῇ Συνεδρίᾳ, ὅτι καὶ αὐτὴ ὑποχρεώσας ἔχει,
διεπρόσβου μετὰ τῆς δυνάμεως προσέχου τοῦ παρὰ τῶν τῶν Βασιλέως
δάμου τῶν τῶν Βασιλέως παρουσιασθέντων χορηγισμῶν τοῦ κο-
νοῦ Βασιλέως τῶν Βασιλέως, καὶ τοῦ Βασιλέως τῶν Βασιλέως, ἔδωκε αὐ-
τοῦ δὲ τῶν καὶ αὐτῶν ἐκπληρώσας ὅτι ἀντιπροσωπίας καὶ ἀντιπροσωπίας
ὡς ὅτι τῶν Συνεδρίας ταύτης δυνάμεως καὶ ἀντιπροσωπίας τῶν ἀντι-
προσωπίας τῶν ἀντιπροσωπίας Βασιλέως καὶ ἀντιπροσωπίας ἐκπληρώσας
ἐκπληρώσας, τῶν ἀπὸ τῶν Μουσικῶν καὶ Μουσικῶν, ὅσον καὶ ἀπὸ ἀντιπροσωπίας
τῶν Βασιλέως καὶ ἀντιπροσωπίας, τῶν ἀπὸ τῶν ἀντιπροσωπίας ὡς ἀντιπροσωπίας
τῶν ἀντιπροσωπίας καὶ ἐκπληρώσας ἐκπληρώσας ἀντιπροσωπίας καὶ ἀντιπροσωπίας
συνεδρίας ἀπὸ 53, 799, 15/10 καὶ ἀντιπροσωπίας ὑπὸ τῇ ἀντιπροσωπίας.

1197. 11.

Ἐπειδὴ καὶ παρὰ ταῦτα ὁμοφώνως ἐκπληρώσας τῶν ἀντιπροσωπίας
ὡς ἀπὸ τῶν Συνεδρίας, ὡς ὅτι τῶν ἀντιπροσωπίας οἱ Βασιλεῖς χορηγισμοὶ τῶν
τῶν Βασιλέως τῶν Βασιλέως καὶ ἀντιπροσωπίας καὶ ἀντιπροσωπίας
ἐκπληρώσας.

1197. 11.

Καὶ ἐπὶ ταῦτα τῶν τῶν ἡ ἀντιπροσωπίας τῶν ἀντιπροσωπίας
τῶν Συνεδρίας, ἐπὶ τῇ τῇ τῇ τῇ καὶ ἀντιπροσωπίας
δυνάμεως.

21/1/2 For
H. p. L.

Κατὰ συνήγαν τοῦ αὐτοῦ ἀφ' ὅρου, ἐπὶ τῷ ἑνὶ τοῦ ἑνὶ καὶ τοῦ ἑνὶ
τοῦ ἑνὸς καὶ τοῦ ἑνὸς

ε. οἱ γὰρ Μῆγοι οἱ ἀγέδωτοι παύσονται, ἐς ἐναγόμενον γὰρ τὸν ἥμεραν
 ἐὰν δὲ οὐκ ἀγέδωται πάλιν αἱ
 ἀφ' 30.

οὐδ' ἂν ἔσθ' ἔτι καὶ ἐν τῷ παρόντι γὰρ ἡμῶν ^{ἐκ} γένος 20

o: N'asapropuro: kus p'ly uya'ing Naa 10

ομοίως και τα γαστρεντερα.

las per'p'las y d'os p'la'os 30

Les N' Rulpas Gros - 20

lus N'p'ing 10

ὅτι ἂν αἰγὶς πρὸ βάλα καὶ ὄψαν φησὶν ἐνομασμένη ἀπὸ παρ' ἑλίου
τὸ ἑαδεν ἡφαρ, κατὰ τὴν ἐνοίαν τὴν ὑπερμεγέλην φησὶν τὴν κοινότητα
φησὶν τὴν ἐνοίαν ἐπαχέως παρὶν ἀπὸ ἑλίου παρ' ἑλίου καὶ ἑλίου καὶ ἑλίου.

11/22/20
11/25

Κατὰ συνήθειαν τοῦ ^{ἑαυτοῦ} ἀφ' ὅπου τὸ παρόντος ἐκτελεσθῆσάντων, ἐ-
πεὶ ἐν τῇ περὶ τῶν ἐκδοχῶν τῶν ὁσίων κοινῇ καὶ λαμπρῇ ἐπιμονῇ, καὶ
αὐστηρίᾳ περιστάσει, ἀπερίσπαστον μέγιστον ἐπιμονῇ λαμβάνει, ἐν τῇ τῶν
ὁσίων καὶ βαδίων οἱ κληρονομοὶ, ἴ. Ἰωάννης καὶ Μ. Ὁσίου, ἐν δὲ τῶν τῶν
καὶ, οἱ κληρονομοὶ, Γεώργιος Ἰωάννης καὶ Δ. Κωνσταντίνος, ἐν δὲ τῶν ὁσίων Μακάριος
καὶ οἱ κληρονομοὶ ἴ. Φραγκοκωνσταντίνος καὶ Μ. Γεωργίου, καὶ ἐν δὲ τῶν
καὶ οἱ κληρονομοὶ ἴ. Θεοφάνους καὶ Μαρτίνου Μακάριου.

My Dear

[illegible]

12
Ἰωάννου ἀποστόλου

Ὁ Ευρόδοτος Ἀθηναίσις ἐγγράδιον.

[Τ:Δ/ὁ πορτ] Ὁ Ἰ. Γραμματεὺς τῆς πόλεως Κωνσταντίνου
ὁ Κ. Γ. Βασιλεὺς.

Συνεβίασας ἔβδμη.

Ἐν τῇ 22^α Μαρτίου 1643 ἐν χειρὶ δαίμονος ἡμεῖς Δουκὲς.

Μετὰ τὴν ἀνάγνωσιν καὶ ὑπογραφήν τινος πρακτικῆς τῆς προχθονίας
τῆς Συνεβίας πρεσβυτέρου τοῦ κρείστου Ἀθηναίου ἐγγράδιον.

ἡμ. Δ.
ἡμ. Δ.

Ἐπειδή τοι ἐν τῇ ἀρχῇ τῆς Συνεβίας τῆς παρούσης
Συνεβίας περὶ βασιμῶν ἀρραγισμῶν καὶ ἐν τῇ Μόσχῃ Γενναίων ὁρμη-
τικῶν ἐν παιδοποιῇ καὶ ἀσκητικῇ προῖκουσιν τῆς ἀρετῆς ἢ
Συνεβίας ἐπιζητοῦσα τὴν ὑπερβαίνει προσοχὴν καὶ ἐν τῇ τερπνότητι αἰσθη-
μάτων, καὶ τοῦ τῆς μάχης, καὶ τοῦ ἀπὸ τοῦ ὑποχέτους τῆς ἀρετῆς τῆς παιδείας
τῆς δυνάμεως, καὶ τῆς χρηστικῆς ἀναφορῆς τῆς αἰσθητικῆς, τὰ μὲν ἀπο-
φύγετα μὲν καὶ κοινὰ ὑποχέτους, καὶ τῆς ἡδονῆς προσδοκῶν τῆς ἀρετῆς
δοῖ, ἐπεὶ δὲ ἄλλοι περὶ τοῦ τῆς παιδείας τῆς ἀρετῆς τῆς ἀποφύγετα
τῆς ἀποφύγετα τῆς κρείστου Ευρόδοτος ἀναδοκοῦνται ὡς ὅτι τῆς Συνεβίας
ἐν τῇ αὐτοῦ Συνεβίᾳ, οὐδὲν καὶ ἄλλοι περὶ τῆς παιδείας καὶ ἀρετῆς
καὶ ἀναγινῶν τῆς ἀρετῆς, ὑποχέτους τῆς περὶ τῆς παιδείας καὶ ἀρετῆς
αὐτῆς προσδοκῶν τῆς παιδείας καὶ ἀρετῆς.

ἡμ. Δ.
ἡμ. Δ.

Μετὰ τὴν ἔγγραφον τῆς ἀρχῆς τῆς Συνεβίας, ἐπεὶ γὰρ τοι ἐν προ-
χθονίᾳ ἡ Συνεβία περὶ τῆς ἀποφύγετα καὶ ἀρετῆς τῆς 1644 καὶ με-
τὰ τῆς αὐτῆς καὶ ἀρετῆς, διὰ τοῦτο ἡ Συνεβία ὅτι ἐν τῇ
ἀποφύγετα τῆς περὶ τῆς ἀρετῆς τῆς ἀποφύγετα τῆς ἀρετῆς, ἀπὸ τῆς ἀ-
ποφύγετα τῆς ἀρετῆς, ἐπεὶ γὰρ τοι ἐν τῇ ἀρετῇ τῆς ἀποφύγετα τῆς ἀρετῆς
αὐτῆς ἀρετῆς τῆς ἀρετῆς τῆς ἀρετῆς τῆς ἀρετῆς τῆς ἀρετῆς τῆς ἀρετῆς
Συνεβίας περὶ τῆς ἀρετῆς τῆς ἀρετῆς τῆς ἀρετῆς τῆς ἀρετῆς τῆς ἀρετῆς τῆς ἀρετῆς

[illegible]

[illegible]

ἐμποροὶ προσδίδασκεν ὅτι τὴν ἀφίαν τοῦ πηγουμένου γεννησάμενον ἐοικέναι ἀπὸ
 τοῦ γαυρὸς τῆς δάμενος, ὅσα τὴν πρόσθεν τῆς ἐκπαίδευσιν, γινωσκόμενα δ' ὅτι
 τοῦ κακοπροσώτου τοῦτον χρηματικῶς τὴν ἀρπαγῇ, καὶ ὑπερνομή, ὅσα τὴν
 ὅτι τὸ ὅτι τῆς ἐκπαίδευσιν ἀποδοῦναι, ἐκαστὸν τοῦ κακοῦ, ἀπο-
 φαίνοντας αἰτίαι, φελοσβίτας καὶ τοῦ φησὶ αὐτοῦ γινωσκόμενα, ἔχοντες ἄπο-
 δοῖ, τοῦ ὁποῖου ἡ φωνὴ τῆς διακρίσεως ἐπὶ περιπλοῇ πηγουμένου καὶ πρὸς
 ἀλήθειαν καὶ ὑπὸ χρηματικῶν πρὸς ἕνα κριματίζῃ, ὅσα τῶν ἐκ διακρίσεως
 τοῦ ὁποῖου ἀφορὰ τὸ ὅτι τῆς μαθήσεως.

^ἡ **Δ.** ὅτις τοῦ ὑπὸ προσώπας ἐν πηγουμένῳ δοσάμενος, ἐμποροὶ ἢ ἡγοῦνται, ἀρ-
 γῆται τοῦ γοινοῦ καὶ πηγουμένου τοῦ ὅσα τὴν πρόσθεν τῆς ἐκπαίδευσιν ὁποῖον ἀπὸ
 τῆς διακρίσεως ἐπὶ τῶν ὅτις τοῦ οὐριδοσχησίου, δὲ ὑποκρίνεται μὴ καὶ τοῦ πη-
 γῆτος, ὅτις ἐμπορὸς καὶ πηγὴ ἐπὶ τῆς δάμενος τῶν οὐριδοσχησίων καὶ ἀνδρῶν
 πηγῆτος ὅσα φησὶ ὅσα τῶν ὅτις τῆς ἐκπαίδευσιν, καὶ ἀνδρῶν
 δὲ τῶν ἀφίαν ἐγγύηται, ὅτις μὴ τὴν ἀφίαν πηγῆτος τοῦ ὁποῖου ὅτις
 πηγῆτος ἐξ αὐτοῦ τοῦ ὅτις, δὲ πηγῆτος τοῦ πηγῆτος ὅτις ὁποῖον φησὶν

^ἡ **Ε.** ὅτις ἐκ τῶν αἰρεσέων καὶ γοινοῦ γένοντες προσφύμενα πρὸς ἕνα καὶ
 ὅσα φησὶ ὅτις τῆς ἐκπαίδευσιν, καὶ τῶν ἐννοειν τοῦ παρ' αὐτοῦ
 κακοπροσώτου καὶ ὑπὸ τῶν παρ' αὐτοῦ γένοντες. Συγγενέων.

^ἡ **Ζ.** οἱ ἐκ τῶν Μοιρῶν καὶ Μετοχῶν προσφύμενοι πόροι ὑπὲρ τῆς πρόσθεν,
 καὶ καὶ φησὶ τῶν ὅτις, οἱ δ' ἐκ τῶν οὐριδοσχησίων ὅσα τῶν ἐκ διακρίσεως.

^ἡ **Ζ.** ἡ πηγὴ καὶ τὸ φησὶ τοῦ πηγῆτος ὅτις τῆς ἐκπαίδευσιν καὶ κακοπροσώτου ὑπὸ
 ὅσα τῶν ἐκπαίδευσιν γένοντες Συγγενέων.

^ἡ **Η.** ἡ φωνὴ τῆς φωνῆ καὶ προσφύμενα πρὸς ἕνα ἀρπῆ φησὶ χρηματικῶν
 πόρων ὅσα τῶν πρόσθεν τῆς μαθήσεως, καὶ τοῦ κακοπροσώτου ὑπὸ ὅτις τοῦ
 Συγγενέων καὶ φησὶ τῶν ἐκπαίδευσιν.

^ἡ **Θ.** ἡ φωνὴ τῆς φωνῆ πρόσθεν τοῦ χρηματικῶν φησὶν ὑπὸ ὅτις

ud

καὶ προσέφη μαδύλας ἐχούσας ἀράγην μαδύνας ἀνελίξεν μέγαν,
 τό τε, κερσυνὸν ἑὸς Πηλεΐδης, ἔργον δόχαις καὶ δρεπάνον ἡνιᾶβρα-
 μίαν, καὶ ὀφειλάμενος, ὃ προσέφη καὶ ὀφείλον ἔνι φελοποιῶν ἑὸς
 ποτήρας, χορμῆς, ῥυθόρμης καὶ μαδύλας, καὶ ὅτ' αὖτε τοιοῦται
 ἀράγην προσέφη, ὅτ' ὅτ' ἑταίρον ἑὸς ἐν πεινῶν, φροῦς ἀνείρετο,
 καὶ ἐφ' ἑσπέρῳ μέγαν ἔφημας, ἡδύμενος πόθον.

J. φρασίς τις γενναίη λαΐας ἐμπόνης παρ' ἑσέως καὶ ὁ κτλ Βελγίων
μουλιεῖται περὶ τὰς ἐμπορίας τοῦ οὐνοῦ δεξιά ἐργασίας καὶ ὁ κτλ ζή!

Empire State, Incorporated & others.

2. Εἴαι αἱ χρησιμοὶ καὶ χάρις τοῦ Θεοῦ καὶ ἀγαθὰ ἔργα
 τοῦ Θεοῦ καὶ ἀγαθὰ ἔργα τοῦ Θεοῦ καὶ ἀγαθὰ ἔργα τοῦ Θεοῦ
 καὶ ἀγαθὰ ἔργα τοῦ Θεοῦ καὶ ἀγαθὰ ἔργα τοῦ Θεοῦ
 καὶ ἀγαθὰ ἔργα τοῦ Θεοῦ καὶ ἀγαθὰ ἔργα τοῦ Θεοῦ
 καὶ ἀγαθὰ ἔργα τοῦ Θεοῦ καὶ ἀγαθὰ ἔργα τοῦ Θεοῦ
 καὶ ἀγαθὰ ἔργα τοῦ Θεοῦ καὶ ἀγαθὰ ἔργα τοῦ Θεοῦ

[illegible]

For Dei vnaq[ue]libet q[uod] in app[ar]etib[us] o[mn]ib[us] la[us]e, i[n]solu[n]do r[ati]o[n]e
q[uod] n[on] p[er]ueniunt p[er]p[et]u[um], n[on] p[er]p[et]u[um] p[er]p[et]u[um] p[er]p[et]u[um] p[er]p[et]u[um] p[er]p[et]u[um]

ρουή, Αγγελίδης, Κωνσταντίνος Παχάρας και Μανουήλ Βασιλός. ἐν τῷ ἑνὶ
 μέρει αἱρέας, οἱ Κύριοι, Δημήτριος Βασιλός, Γεώργιος Συναγίτης, Γεώργιος Σπύ-
 ρης και Ἀνδρέας Διαμαντιδίου. ἐν τῷ ἑνὶ μέρει, Μαραδουαρίνης, οἱ Κύ-
 ριοι Μανουήλ Συναγίτης, Γεώργιος Μ. Παῖς, Ἰωάννης Κόρνης και Ἰωάν-
 νης Κωνσταντίνος. και ἐν τῷ ἑνὶ μέρει, Καραβασίου οἱ Κύριοι Γεώργιος
 Σ. Συναγίτης, Γεώργιος Βασίλ. Δημήτριος, Ἀνδρέας ἢ Ἀνδρεάκης και Ἀ-
 δάμος Μαροῦτης. ἔγιντο δὲ ἐν τούτῳ και ἐξεδόθη ὑπ' αὐτῶν τὸ καὶ ἐπὶ
 μέντοι διαφορὰ τῆς Συγκλήτου πρὸς τὸν ἐξάρχοντα τῆς Ἀπὸστολῆς καὶ τῆς
 ὑψίστης Συγκλήτου τῆς Δόξης, ὅτι οὐκ ἔστιν ἔξουσία καὶ ὁποῖα
 φέρειν, ὅτι τὰ ἐκείνη ἐξ αὐτῶν τῶν κομίων βουλευτῶν καὶ βασιλέων.

ἡρ' 2.

Ἐπὶ τῇ ἐκείνῃ και παρὰ πάντων ὁμοφώνως ἐκέρχθη τὸ καὶ ἐκδοθῆναι τὸ χα-
 ριστήριον ἀποδορὰ τῆς Συγκλήτου, πρὸς τὸν ὑψίστον ἐξάρχοντα τῆς Δόξης
 Κύριον Κύριον Διόφαντον Βασιλόν, ἐκδοθῆναι τῇ βασιλῇ τὸ χαρῆς
 και τῇ παύσει τὸν ἐργασίαν και ἀφαιρῆσαι τῶν βασιλέων πρὸς τὴν
 ὑψίστην, ὅτι τὰς παλαιὰς προσπαθίας και ἀγχιότητας, τὰς ὁποίας ἀναλαμβάνει
 ἡ βασιλῆς ὑπὲρ τῆς πόλεως ἀποδορῶν τῇ βασιλῇ, και ὑπὲρ τῆς
 καὶ ἐκδοθῆναι τῇ βασιλῇ. ἔγιντο δὲ καὶ ἐξεδόθη ὑπ' αὐτῶν τὸ καὶ ἐπὶ
 μέντοι.

ἡρ' 3.

Ἐπὶ τῇ ἐκείνῃ και παρὰ πάντων ὁμοφώνως ἐκέρχθη τὸ καὶ ἐκδοθῆναι τὸ χα-
 ριστήριον ἔξουσιαν τῆς Συγκλήτου πρὸς τὸν ἐξάρχοντα τῆς Ἀπὸστολῆς καὶ τῆς
 ὑψίστης Συγκλήτου τῆς Δόξης και ἀφαιρῆσαι ὑπὲρ
 Διομαντῆς Κύριον Μουκαὶ Βουδούρη, ἐκδοθῆναι τῇ πρὸς τὸν ἐξάρχοντα
 ἐν τῇ τῆς κοινῆς ἐργασίας και ἀφαιρῆσαι τῇ βασιλῇ, ὅτι τὴν ἔξουσιαν
 προσοχῆς και τὰς ἐκείνην προσπαθίας, τὰς ὁποίας ἐν τῇ βασιλῇ
 πρὸς ἀσκήσιν και παγίαν τῆς κοινῆς τῆς πόλεως πόλεως και ἐκδοθῆναι
 και τὸν βασιλῆα ἔξουσιαν και ἀφαιρῆσαι τῇ βασιλῇ, τὰς ὁποίας πραγματικῶς

ρηθ-

αρχηγή ὁ πῦρ τοῦ προόδου τοῦ αὐτοκράτορος καὶ τοῦ πατ' ἰγνέτο δ' καὶ ἰδεόδου ὁ π' ἀρ' 3 καὶ ἰδεοφρέτων.

ἡρ' 2

Ἐπρόβηδου καὶ ἐκπιδου τοῦ αὐτοκράτορος ἰγνέτο δ' καὶ ἰδεόδου καὶ ἰδεοφρέτων ὁ π' ἀρ' 4 καὶ ἰδεοφρέτων.

ἡρ' 3

Ἐπρόβηδου καὶ ἐκπιδου τοῦ αὐτοκράτορος ἰγνέτο δ' καὶ ἰδεόδου καὶ ἰδεοφρέτων ὁ π' ἀρ' 5, 6, καὶ 7 καὶ ἰδεοφρέτων.

ἡρ' 4

Ἐπρόβηδου καὶ παρὰ πάλιν ὁμοφώνως ἐκπιδου, τοῦ αὐτοκράτορος ἰγνέτο δ' καὶ ἰδεόδου καὶ ἰδεοφρέτων ὁ π' ἀρ' 8, 9, καὶ 10 καὶ ἰδεοφρέτων.

ἡρ' 5

Ἐπρόβηδου καὶ παρὰ πάλιν ὁμοφώνως ἐκπιδου, τοῦ αὐτοκράτορος ἰγνέτο δ' καὶ ἰδεόδου καὶ ἰδεοφρέτων ὁ π' ἀρ' 11, 12, καὶ 13 καὶ ἰδεοφρέτων.

Παρακαυόμενος δ' ὅτι ἐξ ἀμφοτέρων ὀφεισθέντων ἔλ-
πειν ἔχοι, καὶ ὅτι ἀμφοτέρων μακροχρόνιος, καὶ δυνάμειν ὑπὸ τοῦ
ἀσθενεσθῆναι ἐμπεριστατός, ἀνδραγαθῶς ἐπιβουλεύει, ἵνα ἴσῃ ὡς ἔδοξεν ὑπὲρ
τῶν ὁμοίων, καὶ μετὰ τῶν ἀνδρῶν ἡγευόμενος, ἀφ' οὗ καὶ τὸ
ἵκναι.

Οι ἄνθρωποι οὐκ ἐκμανόσιν καὶ ὑψίζονται ὡς θεοί.

Οὐκ ἔστιν ἡμεῖς

o (w) Maupai'en

„Kongress Nazaren

" *Ex. Lappous.*

„Förhållanden L. M. 1844“

Edw. Meyer

of Lord Bading.

Mr. Magniac

" 1/2 B. Freppia'dy

of the Quay

" Maurin d'Alipich

" 1st 8 mo 1875.

" *Scipius Inanus*

" Казаренъ Инъ

„ ἐξ ὧν οὐκ ἔστιν ἀποφυγὴ.

" 8th April 1876

οὐδὲν ἀγαθὸν καὶ ἥρως

Ed. Roupardier

„ Χαρις σου & εὐρυς.

" 40150' Longon Padur.

" of Rev. Mr. Maysner.

I And Appointed

" J. B. M. Shepard"

" 14th Good Friday

“ Mary Gwynne”

Dr. Ad. Beckmann

" Duplication Kingachind }

1173 N. Bay

"Директоръ Казанск.

" Dr. Lush.

oi Anz xúcaz

Ο' Αδ. Ιπταρδης

"Hrazm'uz Kasojas

„Дружбѣ, Карагужіевъ.“

Super Long, low

Влад. Суворов

" Mrs. L. Dr. & Juniors.

" N. G. Bradshaw.

Wm Rogers.

11. Συρρίον & Ψάλλο

6. *Id. Roupastrum.*

11 Di. thapwus wppahadk

" οἱ ἄνδρες Μακαριώτατοι

„ Γ. φραγματισμός

" N. Diano'saur.

Edw. Chapman Esq'r.

" Fr. Margraf

o Ad Guya la m

"L. H. Jennings

Ed. K. K. K.

и Дир. & Копиръ

Shub Kagan'as

" Marcus Mapari's

St Louis Henry

11 8 Maple Ave, Brookline, Mass

Given at my Master's 1843

и́хъ и́же за́повѣ.

6. Lord Mayor's Hospital

11 Bayanpus Myad

Ελθέ Μ. Καζοβάνου

11. *Marcus Macellus*

o'ad N. Mayo. 6000

" 73. Oak Dunes

" Hydrog. & B. Hydrog.

6th Apr 1880

" Regulus superius

Ed. H. Mearns

" L. Argus

o^r And $\frac{2}{3}$ of 9600

Herzog Eugen Krystian

" Hazw'g, D. Inuul'v.

oil and Brandy

" Mary Beavon

" Mr. Kayser

" *Sappho's Maçao* ¹⁸

o Bap'ispor, sur la ^{me} semence des Bap'is

in Longwood

He also supplied

R. Spring & P. Rappenburg

Григоріусъ Кизилар

S^r. B. J. B. Burgess.

Secrete

Excellence,

Les intérêts du Prince me touchent assez de près, le relâchement des esprits me donne de l'inquiétude et les sentimens que Votre Excellence porte à S. H. m'obligent de Lui adresser ces lignes avec les observations ci-incluses et d'écrire en même tems à notre bienfaiteur mutuel de vouloir bien attendre quelques jours sans se décider jusqu'à ce que ces observations et celles que l'expérience et l'attachement de Votre Excellence pourraient faire naître Lui parviennent.

La faction remuante intrigue et intriguera même pour faire nommer Conseillers les Sieurs Solamo de Carlovas et Phleloridi de Palthi. Le premier a été lors de la dernière insurrection celui qui a donné asyle à Stamatiadi et qui a tâché de souffler cet esprit de vertige dans tout le district de Carlovas, le second s'est très-mal conduit dans cette ochlacogie et en a profité pour s'enrichir des dîmes qui lui avaient été confiées par le Gouvernement. Tous les deux fourvoyent et leurs menées ne sont gueres dans l'intérêt du Prince.

A Son Excellence Monsieur de Musurus

D.

G.

G.

Athènes

Si j'avais une opinion à émettre ce serait celle de faire continuer les S^{rs} Eleutheriari et George Hagi Danayoti. - Ils ont tous les deux tant souffert pour la patrie Princière, et le dernier plus heureux culbuta victorieusement à Carlovass les mêmes Stamatiadis, ainsi que ce démagogue, et les objets qui seront traités à l'Assemblée prochaine exigent que des-à-présent les places soient occupées par des dévoués aux véritables intérêts du Prince et de la Patrie; et je me constitue caution pour les deux individus relatés.

En confirmant ces Serviteurs zélés on fournirait aussi un exemple salutaire aux Conseillers avenir pour marcher dans la bonne voie; on leur ferait voir que même deux des Conseillers peuvent être confirmés et l'on finirait par inspirer à ces fonctionnaires Ephémères une émulation utile, ou du moins à deux d'être eux un dévouement nécessaire, ce qui ferait pencher toujours la pluralité des voix du côté du Gouvernement, pluralité qui s'obtient avec difficulté puisque dans un pays comme celui-ci il est impossible de cacher la bienveillance particulière que s'efforce de s'attirer toujours celui des S^{rs} qui aspire à être continué dans sa place; et de ce moment le refroidissement saisit les autres.

Je ne parlerai point d'André Diacodimietri, l'éternel Pardalovraki, ni de Passa ni de Ipiri. Leur caractère, leur manière de voir, leurs rapines patentes ne sont guères de nature à constituer les Conseillers qu'il faut au Gouvernement pour

les objets vitaux qui seront débattues dans la seconde Assemblée
de l'année 1843.

Tel que dans ma proposition ayant trait au Tribunal,
persistant dans la nécessité d'un nouveau bail en faveur
du Prince je me réfère là-dessus à mes dernières, et
inébranlable dans mon dévouement au Prince, je supplie
Votre Excellence de me croire toujours avec respect.

Le

Très. dévoué et très.

Obeissant

Cécile

Sp. m 27. " Aug 28 1843

Libby

Duplicata

Mon Estimable Protecteur.

Le gros Nicoli, Doucoglou, I. Photiadi et
Dirbidi ayant aussi le digne Condaxiadi se
sont unis ensemble et forment maintenant
ici les points d'appui du génie infernal.
Notre bon Gouverneur se laisse amadouer et
l'on marche réellement à merveille.

Je me recommande à Votre bienveillante
et puissante protection, d'autant plus que je
suis le rocher contre lequel sont dirigées
toutes les batteries. Je sais de bonne part
que l'on a écrit "tant que ce diable sera ici
nous ne pourrons jamais va' l'Europe, les
européens" et sans l'intégrité qui me
guide l'Assemblée polonaise par quelques
forcenés est sans doute satisfait à leurs
desirs. Encore une fois je vous supplie
de prendre à cœur les intérêts du Prince

A Son Excellence Monsieur de Musurus
10. 10. 6.

Ma femme est convalescente d'une maladie
assez sérieuse. Elle se rappelle au souvenir
de Votre Excellence ainsi que de la Princesse
dont je baise la main.

Je suis et serai toujours avec reconnaissance
et respect

Le 11/13 Avril 1823. Le tout dévoué
votre

Donne part pour Constantinople avec
les actes de l'Assemblée et chargé de
paraboles toutes portant que sans lui
l'œuvre était perdue.

J'espère que de mes observations Votre
Excellence n'en saura que les plus essentielles
à S. A.

Le parti antiprimier s'agit tellement
pour faire nommer les S.^{rs} Adamo et
Phlétoridi afin d'avoir dans le Conseil
un appui que l'on s'est réunie même
en collecte pour y réussir. L'on assure
que l'itôvrius de Carlovas, beau frère
de M. Logadhi en a profité et a

promis d'écrire en faveur d'Adamo à
l'itôvrius. Vous n'avez pas
d'idée de tout le tripotage qui se
passe....

Le 2^{de} S.

Le Procès Verbal de la dernière
Assemblée ainsi que la première
des présentes je les ai fait
consigner à Capitaine Hagi
André Zographo. De la
Sardes Carlovassienne
partie pour Athènes
de tout comme de raison
dans un pli à l'adresse
de Votre Excellence.

Confidentielle

Mon Estimable Protecteur,

Le gros Nicoli, Doucouglou, J. Photiadi
et Dirbidi ayant aussi le digne Condaxiadi
se sont unis ensemble et forment maintenant
ici les points d'appui du génie infernal.

Notre bon Gouverneur se laisse amadouer
et l'on marche réellement à merveille

Je me recommande à Votre
bienveillante et puissante protection,
d'autant plus que je suis le rocher
contre lequel sont dirigées toutes les
bateries. Je suis de bonne part que l'
on a écrit "tant que ce diable sera ici
nous ne pourrons jamais va' l'ispe'ize
l'is' ruc'iz'ias" etc. et sans l'intégrité
qui me guide l'Assemblée poussée par
quelques forcés est sans doute satisfaite

A Ton humble Monsieur de Musurus
No. 6. 6.

à leurs desirs. Enson une fois, je vous supplie de prendre à cœur les intérêts du Prince et de ce bon peuple.

Ma femme est convalescente d'une maladie assez sérieuse, elle se rappelle au souvenir de Votre Excellence ainsi que de la Princesse dont je baise la main.

Je suis et serai toujours avec reconnaissance et respect,

Le 11/3. Avril 1843

Le tout divin

PJ.

Prince

Drasso part pour Constantinople avec les actes de l'assemblée et chargé de paraboles toutes portant que sans lui Lamos était perdue.

J'espère que de mes observations

Votre Excellence n'en enverra que les plus essentielles à S. A.

Le parti antiprincier s'agite tellement pour faire nommer les S^{rs} Adams et Philetoridis afin d'avoir dans le Conseil un appui que l'on s'est réuni même en collecte pour y réussir. L'on assure que l'Agvopro de Farlovassi, beau frère de M. Logadhi en a profité et a promis d'être en faveur d'Adams à l'Assemblée prochaine. Vous n'avez pas d'idée de tout le tripotage qui se passe.

Samos ce 2. Avril 1843.
 Mon Prince et Bienfaiteur.

51

J'aime à me persuader que M.^r Drosso se fera un devoir de développer à V.
 A. le vrai jour de toute la marche de l'avenir et la nécessité de diriger cet
 te marche dans un dévouement propice aux intérêts de V. A. et de la
 Patrie.

Jamais la décision sur la formation du Conseil, sur tant d'autres
 objets n'a été aussi importante. Je ne le cacherai pas, tout est en fluctua-
 tion, tout est en conflit, tout s'agite, tout se remue et pour quoi? pour
 des intérêts personnels, pour des vues antipatriotiques pour cette fur-
 gomanie qui a dérangé toutes les têtes à perdue. En un mot. Les mesures
 que V. A. prendra peuvent seules y porter remède. - ces mesures vont
 décider pour jamais du sort d'un peuple innocent et victime d'une poi-
 gnée de factieux intrigans

Mon langage n'est pas certes celui qui peut plaire; mais mes
 devoirs sont sacrés et occupent sans cesse toutes mes pensées toutes mes
 facultés. Les observations qu'ils m'ont forcées de tracer je les ai expédiées
 depuis deux jours au digne M. Musurus à Athènes, à un Ministre dont
 l'expérience, dont l'attachement à V. A. dont la position élevée le met-
 tent au dessus de tout soupçon de vue particulière sur Samos. Je
 L'ai prié de transmettre ces observations sans délai à V. A. accompagnées
 de ses justes remarques. C'est dans l'intérêt de V. A. que je
 La supplie aujourd'hui à rien faire, rien écrire à Samos avant qu'elle
 n'ait reçu les lettres y relatives de son digne gendre. Pas de motif

de se presser, et le cas exige les avis et les insinuations de ceux qui con-
naissent à fond le pays et les hommes et qui n'ont aucun autre in-
térêt que la gloire du Prince et la Prosperité ^{des} Saniens. J'envoie à M.
Musurus même copie de la présente.

Rappelez Vous mon Prince que c'est toujours la même ma-
lheureuse Cassandre qui Vous a de longue main prédit bien des choses
qui' ose adresser ces lignes à son Bienfaiteur et Père.

Je suis ce.

Signé / Olivier

Amesbury

Ε' 20³ 1/2

abridged in 28³ 1/2
part of paper of 28³ 1/2
M. 10188.

szokw'low Kiers!

O' Hódos, E. Eibórys áragwew' erliden weonewra' da' Cu
 pareida' le Híenuean, da' ra' desajáiz' enj' las' uxeoropu
 na' paremas' le uodéog, na' péygon ra' desj' aibódu
 aro' las' adnras, ejwéowro weygonu' zealnu' pu weo'
 an' ejwédean ejoxóhura, weos' nu' na' aibopm' na' na'
 xeo's ejwégon ra' yeáto, budo pién da' ra' áwepwéto
 da' an' weyodhura pou ejatás Cu, lilo de' na' da' ra' Cu
 weoledeu ra' rebáograla' pou na' las' ejwéas' pu we
 enoos.

enough.

Jess^e' Am' A. E. Br' Rison Rison R. Morrison,
receptor Am' A. M. & Taylor's exec^t Am' Edw. Robinson,

uzi,

207,

ms.

αρχή, εφοχή, τις πρεσβυτέρους, εν αρετή
επαινή, νουθεσία, περ ανδρών, ούρα, περ, μετ' α
νθρώπων

Apr 12^m. a. j. r. 1843.

စုစုပေါင်း နှစ်ပတ်လည် နှစ်ပတ်လည်

Anna Maria

Ο Πληρεξούσιος Επίσκοπος τῆς Ἀ. Ὑψ. τοῦ Πριγκιπῆ τοῦ Σαμου. 55a

Α. 2899.

Πρὸς τὸν Γενικὸν Εὐαγγελεῖα τῆς Ἑρμουγίας.

Διενδύονταί πρὸς τὸν Γενικὸν Εὐαγγελεῖα ἀνδράγα τῆς ἐκ Διουνομίας, καὶ τὸν ὁργανισμὸν τοῦ τῶν Διουνομίων τῆς Ἑρμουγίας, ἐπικρατεῖα παρ' ἡμῶν, καὶ ἀσφαλέστατα τοῖς πρῶτοις, τοῖς παρὰ τοῦ Ὑψηλοῦς Πριγκιπῆς ἐπιστολῶν, καὶ προσμαχθῆναι ὅπως ἐνεργῆ κατὰ γράμμα καὶ κατὰ πνεῦμα αὐτῶν τῶν Διουνομίων, καὶ τὸν ὁργανισμὸν, ἐπικρατεῖα καὶ ὅσα ἐπομένως ἡ Ἑρμουγιανὴ Διοίκησις ἔτι περὶ προσδοκαρεῖς ἐκ αὐτῶν, καὶ τὸν καταρχαίον καὶ συμπρατόν μετ' αὐτῶν ἐκτελεῖν κατὰ τὸν ἀρχαίον τῶν Σαμου.

Εἰς τοὺς δὲ ὡς ἐκ προοιμίου ἀρχομένην ἡ Ἑρμουγιανὴ Διοίκησις περὶ τῶν ἀπορῶν τῶν ἐκτελεσμάτων τῆς συγχρότως, καὶ τῶν Διουνομίων ἀπορῶν, ἀναγγεῖν πρὸς τὸν Εὐαγγελεῖα ὅτι παρὸς τῶν ἐκτελεσμάτων τῆς συγχρότως, καὶ αἱ Διουνομιαὶ ἀπορῶν, ἐπικρατεῖα παρὰ τοῦ Πληρεξοῦς Εὐαγγοῦ τοῦ Πριγκιπῆ, καὶ Διουνομίων τῆς Ἑρμουγίας, ἔχονσι καθυποβαλεῖν ἀπορῶν τῶν Διουνομίων, καὶ κατ' ἐκτελεσμάτων παρ' αὐτῶν ἐκτελεῖν.

Διὰ τῆς παρούσης διενδύονταί συγχρότως πρὸς αὐτὸν ἐκ ἀνδράγα τῶν ἐκτελεσμάτων τῶν Παρέδρων τῶν ἐκτελεσμάτων τῶν Διουνομίων τῶν ἐκτελεσμάτων τῶν ἐκτελεσμάτων, καὶ ὅπως ἐπικρατεῖα πρὸς τὸν Διουνομίων οἱ ἐκτελεσμάτων τῶν ἐκτελεσμάτων, ἐκτελεσμάτων τῶν ἐκτελεσμάτων πρὸς ἡμᾶς τῶν ἐκτελεσμάτων τῶν ἐκτελεσμάτων.

Εὐαγγελεῖα καὶ τῶν ἐκτελεσμάτων τοῦ Γενικοῦ Εὐαγγελεῖα καὶ τῶν ἐκτελεσμάτων

προσηκείματάς, δὲν ἀμφιβάλλομεν εἴ τι δὲδ' ὀλέσθω ἰα' καθήκουσαν τοῖς θεμοῖς
ἐπιδροσάδου ἐπαφίως με' τὴν προσοδομίαν, καὶ συμβόλως καταπάντα με' δόξαν
μα Ἰησὺ Χριστῷ τοῦ Θεοῦ υἱοῦ.

Nov 5.th Exeter. 1842.

Ὁ Τηγεβούσιος Ἀλιπαρόσακος καὶ Α.

er' Zeeh. Lams.

V. Γου Πρωτοπρεσβυτρου Ιησ. Ζαμου.

72/1000. 1/2. Προμίδα.

Καταχρησ. Ἰωὴ Παρεδότηρ τοῦ Τυμνατος Ν. Καρχοβάου.

~. Νῆς Τραπεζαίου. ~

"Arayóns Yáimov.

Thorlacius. ~

„Αρδγέας Ίωαννου Αρδρεα Σαυιν

Perias.

„ M. Tharjéas. ~

„ Φωργιος Τραχηλάκης. ~

Xth Baugins ad. Droogwijn.

11 f. Ζουγυδάριος. ~

» Δυνάμεις Ηλιακές. ~

21. *Ἐκπύρωσις καὶ ἰσοδωρεῖ.*

2, Diario - Fewpyns.

„ Fωργιος Ιουαίδης. ~.

11th Baogins 2nd Muxang.

Фондъ 400. ~.

11 Agel. Thaurinus. ~.

~ Kharzari'as. ~

„ Injun'prios X. Narayio's

Μεσαι' Καρχηναίου ~

Mar. 4 Tagg'n.

„ X⁴ Fewgarins. ~

" Ἀγυρὸς Ζαφν-φεωρχν. ~.

21 Παράκλησις. ~

„Ivano-Kurogas.“

2) *Enjun'rios* *Guano-Fu'pyn.* ~.

„Marius: ad. Thurzarlh.“

„X. App'ns. ~.

„N. I. Pova. ~.

Παραύρον. ~

„Geodworn's Thorlaun-

Παγ: Καροβάου. ~.

» *Aggeus* ωδ. *Thwzanh*.

L^A. Arlwyns Darrarn

„Φωγγιος Πασα Αργυρου

„Kwazariros Pyms. ~

Ἰωάν. Γ. Χ. Παναγιώτης.

Ἰωάννης Φραγκοῦ. ~

11. Девѣтѣтъ Іерархическіхъ.

Τοῦ Τυμμάτος Βαδῖος αἱ ἰσὶν ἐξ ἑσθονῶν. ~

„ Ἰωάννης Κονταρίνης. ~ „ Χ. Γεώργιος Χ. Μανόχης. ~

„ Ἰωάννης Γουόνος. ~ „ Αναγνώστης Γεωρ. Κουρρηγιάνης.

„ Μανόχης Μποροπάνης. ~ „ Εὐγένιος Μανωλῆ. ~

„ Κωνστ. Αἰγυρίου. ~ „ Χ. Γεωργιανὸς Βασιλειῶν. ~

„ Χ. Μανόχης Μπαρβίλης. ὁ ὑπόμνη. / Ἰωάννης Εὐαγγελιστῆς.

Στεφανουπόλεως. ~

„ Ἀνδρέας Γεωργιανίδης. ~ „ Γεώργιος Ἀχλίας. ~

„ Γεώργιος Πασαγιάννης. ~ „ Ἰωάννης Παῖος. ~

„ Γεωργιανὸς Λαχαράς. „ Ἀλέξανδρος Γεωργιάδης.

„ Γεώργιος Χ. Μανόχης „ Ἀλέξανδρος Κασσανδρινός.

Παλαιουάδεου. „ Ἀλέξανδρος Γεννητός.

Χρυσοδότος Γαλασιῶν. Θεομύτων.

„ Δημήτριος Σωφρόν. Ἰωάννης πατ. Χαλφῆς.

„ Σταμάτης Θεοφάνης. Χ. Αναγνώστης Εὐσταθίου.

Βουρζελῶν.

„ Σταμάτης Λύκας. Ἀλέξανδρος Γεωργιανῆς.

„ Χ. Μπαχαρίνης. Δημήτριος Θεομύτης.

„ Μανόχης Μουνοβός. Νικοχολίου.

„ Ἰωάννης Σωφρόνιος. Δημήτριος Μπαχάης Θεομύτης.

„ Χ. Κωνστ. Παπαγιάννης. Χ. Κωνστ. Παπαγιάννης. ~

Γεώργιος Σιμεριώτης. ~

Σουρμείων.

Αναγνώστης Χ. Γεώργιος.

Μανόχης Κουρρηγιάνης.

Σαοδαγίων.

Γεώργιος Σλαβιανός. ~

Γεώργιος Γεωργιανῆς. ~

Γεώργιος Χρυσός. ~

Ἰω. Γεωργιανῆς. ~

Καλαμαρλασιῶν.

Ἰω. Κουρρηγιάνης. ~

Χρυσοδότος Σλαβιανός.

Ἰω. Μανόχης Πασαγιάννης.

Τοῦ Τυμμάτος Μπαχαρίνης.

Ζαβριλός Χ. Ζαβριλῆς.

Μπαχαρίνης Χ. Παπαγιάννης.

Χ. Μανόχης Χ. Σλαβιανός.

Ἰωάννης Χ. Γεωργιανῆς.

Χ. Μανόχης Σλαβιανός.

Τῶν Ρώμας.

Γεωργιανῆς Χ. Σλαβιανῆς.

Χ. Χ. Σλαβιανῆς.

8 (3)

[illegible]

ἤρχοντες δὲ ἐργασίας ἔχον, καὶ ὅτε ὁ αὐτὸς ἐν 16.^ῃ ὁρίσας, μετὰ τοῦ 16.^{ου} Νοεμβρίου ἤδυσαν καὶ οἱ
 διόκωτες, καὶ ἡγουμένους ὁ αὐτὸς ἐν 23.^ῃ τοῦ ἴδιου μηνὸς καὶ ἔως ἀνέχοντες οἱ
 ἡγούμενοι, καὶ ἡγουμένους ὁ αὐτὸς ἐν 2½ μηνὶ ἐργάσθησαν οἱ δυνάται, καὶ ἐν τῷ μηνὶ τοῦ αὐτοῦ

...να' παρσιτάσσει με' δυνήγορον, ὑπερ' ἑ' Βοράνου, δὸν τε. Ροδουανάνου
...δ' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως ἐποχώσονται φ' δ' αὖτε, με' ἡ' α'
...σώρασι σπινθ' ἀρ' αὖτε, με' δ' ἡ' α' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως
...αποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως ἐποχώσονται φ' δ' αὖτε, με' ἡ' α'
...σώρασι σπινθ' ἀρ' αὖτε, με' δ' ἡ' α' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως

...δ' αὖτε, με' δ' ἡ' α' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως ἐποχώσονται φ' δ' αὖτε, με' ἡ' α'
...σώρασι σπινθ' ἀρ' αὖτε, με' δ' ἡ' α' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως
...αποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως ἐποχώσονται φ' δ' αὖτε, με' ἡ' α'
...σώρασι σπινθ' ἀρ' αὖτε, με' δ' ἡ' α' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως

...δ' αὖτε, με' δ' ἡ' α' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως ἐποχώσονται φ' δ' αὖτε, με' ἡ' α'
...σώρασι σπινθ' ἀρ' αὖτε, με' δ' ἡ' α' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως
...αποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως ἐποχώσονται φ' δ' αὖτε, με' ἡ' α'
...σώρασι σπινθ' ἀρ' αὖτε, με' δ' ἡ' α' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως

...δ' αὖτε, με' δ' ἡ' α' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως ἐποχώσονται φ' δ' αὖτε, με' ἡ' α'
...σώρασι σπινθ' ἀρ' αὖτε, με' δ' ἡ' α' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως
...αποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως ἐποχώσονται φ' δ' αὖτε, με' ἡ' α'
...σώρασι σπινθ' ἀρ' αὖτε, με' δ' ἡ' α' ἀποσπαιωδῶντος ἡνὸς οὐφνέσιως

Θεανωβαλμονα ενσβαρως ελα παυλα εφ την βαδυ-
 ροιαν ης εφ τα σβαρα ουεις της υμερας ευαμωρολως
 η εισαγγελια ανυδιχαται ε μόνον εωδωρδωου εφ ελα
 αλλα ης τα εστατα εη εστατηριον τα ερωχρηνηση ειν
 σεραιτες αναβοης εφ την ματα ρομου ασεραου βε. και
 σταυρηνη τα εανδύλως εχθωρον αόους ενδύνης ελ
 ελα πα' ευαμωροδα ενσβαρως εδω αναβοης.

Μέγας Ὀρθόδοξος.
Ὁ ἱερός Ὀρθόδοξος.
[ἱερός] Ἑβραῖος.

Observations sur les paragraphes soulignés du Procès
Verbal de l'Assemblée de l'an 1843.

Page 5.

Les mots cratie le gôva nai vî rappellent
les formes d'un testament : oias e'g'er lai gôvas
nai loi vî."

Page 8

C'est pitoyable de voir un gouverneur se plaindre de
ce que les Démargues n'exécutent pas ses ordres, et à
qui? à ces mêmes individus qui ont intérêt à ce que
cette marche aigre. D'ailleurs c'est reconnaître la Souveraineté
du peuple, et cela n'est pas dans les principes d'aucun gouver-
nement, et cela est clairement dit dans une communication des
représentants où le Prince est qualifié Chef Suprême des autorités de
l'Amos. Les Démargues ont fait vive et l'on s'est écrié : pour quoi Croquida se faisait-
il respecter? etc. etc.

Page 32.

Il est beau réellement de voir l'Assemblée s'emparer du droit
exclusivement Prince et indiquer jusqu'à l'époque que le Gouverneur
devra convoquer l'Assemblée prochaine.

Page 38

Le Roi engage de soumettre au Négociant Brou à ces règle-
ments, et alors ils verront tout le savoir faire et pour mieux
dire toute l'absurdité du Tartufe.

Page 40

C'est réellement admirable de voir toujours cet esprit d'indépendance
dans les instructions données au Gouvernement. Il me semble que tout
cela devrait se dire en guise d'adresse au Prince avec prière de vouloir
bien y donner son adhésion et en faire le sujet d'une Ordonnance.

Page 44

Toujours des instructions, toujours des Ordres là où les Très
Honorables Députés n'ont aucun droit de se frotter le nez. Je ne dis rien.

pas que les Juges n'aient fourni matière aux mots pour le dépôt, je n'ai
fait le moindre cas des expressions unanimes tenues dans l'Assemblée sur
leur intégrité; car je n'ai fait que remplir un devoir cher à moi, consécration et
inséparable de mes sentiments actuels. Je sais toute fois que les Très-Honorables
Représentants Sanières avaient dû se borner toujours à des prières, à des observations
respectueuses sans jamais outrepasser cette position contre celle du Chef Suprême.

Dans aucun règlement organique il n'y a pas un mot de droit
accordé aux Assemblées de faire des lois et bien moins encore de les imposer
au Gouvernement. C'est la volonté spontanée du Prince qui a concédé
aux Sanières la faveur des Assemblées, mais avec des bornes au delà des
quelles il ne leur est jamais permis de sauter sans encourir la di-
sapprobation exprimée par les Représentants du Souverain Allié le 10
Mai 1835, où en blâmant tout l'envahissement des Assemblées ils ne
comprenaient pas comment l'Assemblée de cette époque a pu se voir auto-
risée de sortir ainsi des limites de ses attributions.

Si le Prince se tait sans témoigner son mécontentement
sur les empiétements de l'Assemblée de l'an 1843 qu'il s'attende à l'Assemblée
prochaine à des empiétements encore plus menaçants, plus directement
boucheversatifs de ses droits.

Le Tartufe s'est montré cette fois-ci sans aucun regard
extérieurement hostile aux intérêts du Prince. Il a été de ceux qui propo-
sent les esprits à ne pas laisser à l'avenir les revenus des impôts pour le
compte de S. A. former d'eux-après une ligne pour marcher dans leur
own personnelles et anti-Princières. Cette conduite a été si palpable, si
hostile que M. Boudury tout ami et protecteur qu'il est du Tartufe se trouve

obligé par le désespoir de cette conduite d'en faire rapport détaillé au Prince, avec toutes sortes de regret d'avoir tant tracassé et causé pour le faire nommer Président.

Si s'ensuit tout ce que le temps m'a permis de barbouiller, que mes principes et mon zèle pour la dignité et les intérêts du Vœu Primitif m'imposent l'obligation de consacrer. Je dirai savoir gré à M. Boudary de ce que en dépit des ordres précis de S. A. il ne m'a jamais permis d'aller à Choue devant l'Assemblée car je n'eusse point balancé de faire à tous mes observations, et de les faire publiquement, contre tant d'impertinences et d'absurdités. Je le répète: Je ne transigerais jamais avec mes devoirs & avec mon dévouement envers S. A. Impossible à toute crainte, les mains et les pèches entièrement propres & dégagés de toute obligation je ne craindrais pas d'exprimer la vérité malgré l'ingratitude & le peu de cas que l'on montre

Τὴν ἐξοχότητάς, οὐκ ἔνι εὐχαριστοῦν κυρία με
 δομνίτσα, ὅλην φρονίην καὶ καρδίαν ἐξοχό-
 μενος, ἀποστέλλω ἐν ταπεινότητι
 σεβάσματα.

Ἀγναθὰ καὶ ἡ ἐν ταῦθα πᾶντις τῶν σχεσίων, καὶ ἄλλα ὅτι στήθασι
 δυστυχόντων ἄλλα, δὲν με στερῶν νὰ ἐμφανίσωμαι συνεχῶς
 διὰ γραμμάτων πρὸς ὑμᾶς ἐν αὐθιγῇ καὶ ἀνδρείᾳ, δὲν χέσω
 ὅμως συνεχῶς νὰ προσφέρω πρὸς δεξιὰ ὑμῶν ἐν ταπεινότητι καὶ
 σὺν, καὶ νὰ συνομιλῶ μετ' ὑμῶν νοερώς, σὺν χαίρων ἐν ἐνδοξῇ
 ζωῇ σας, καὶ διωσάροχον ὑψάνοντας. σὺν μακαρίων καὶ ἁγίων
 χριστιανῶν, καὶ ἐν ἀρεταῖς αἰσθήματα. καὶ σὺν ἐνδοξοῦς ἐν
 γὰρ ἐν ἐνώσιόν σας ἐν ἀρεταῖς αἰσθήματα. ὅλα ἐρχόμενος πρὸς ἐμὰ
 λόν, καὶ ἐχέων ὅτι μόνος ἐμὶ, καὶ ὅτι ὁ αὐτὸν, οὐκ ἐγγίνομαι
 σάξιν, καὶ δανέζομαι ἀπὸ τῶν πρὸντιον ἐν ὑπομονῇ.

Τὸ περιστέλλον γραμμάτιον ἔχον, μετὰ ἰσοπαροῦς μίνας ἐν
 παραδόσει, μετὰ πᾶσι χαρὰς καὶ ἀγαθῶν. ἐνέφανε γὰρ
 μοι ἐν διωσάροχον ὑψάνοντας, καὶ ἐν ἐνδοξοῖς γονίον τῶν
 σὺν τῶν ἐκτείνοντας τῶν καὶ πᾶσι, ἅπαντα ἐξοχῶς ἐνδοξῇ,
 νὰ σὰς χάριτος ὁ φέρτος μακαρόβια, ἐνδοξῇ, ἐνδοξῇ, καὶ τοιοῦτα
 μετὰ ὅλας ἐν γονίον σαρκοῦς ἀρετῇ. ὅσον πρὸς ἑστέρας καὶ ὅσον
 ἐχέει οὐκ ἀδύνατον ἔστω καὶ ἐν τῷ τῶν ἐνδοξῶν αἰσθημάτων σας.
 καὶ χάριν ἐξοχῶς. καὶ ὅσον ὅμως, ὅτι μετὰ ἔχον ἐν ταῦθα ἐν ἐν-
 φάξιν τῆς ζωῆς, δὲν δύναμαι διὰ γραμμάτων νὰ σὰς φανερῶσαι ἐν
 σοφίᾳ σπουδῶν μηχανῇν ἐν τῷ πνεύματι, δὲν ἔστι ἐν ἐνδοξῇ, καὶ δὲν
 ἔστιν ἐνδοξῇ ἀρετῇ. διότι ὅλα βέβαια ἐν ἐνδοξῇ, ἀδύνατον ἐν, ἐνδοξῇ
 ἐν πρῶτῃ δέον μου. ἀλλ' ὑπομονὴ. ἐκείνη γὰρ καὶ πρὸς τοιοῦτος
 νὰ ἴδω μίαν ἡμέραν ἐν χαρίτωμένον σας ἀρετῶν, καὶ ἐν τῷ με
 πάλιν. καὶ ἐν ταῦθα μετὰ ἔστι.

Εἰς ἑστέρας αἰσθημάτων νὰ σὰς γράψω, ἢ νὰ σὰς παρακαλέ-
 σω, μετὰ τῶν μεγάλων ἀποχρῶν σας, νὰ ἐνδοξῶν καὶ ἐν
 καὶ ἐνδοξῇ πρῶτον, νὰ με χαροποιήσῃ με χαροσάροχον γράμ-
 ματος. ὑγιαίνει δὲ ἐνδοξῇ διὰ τῶν, μετὰ σὺν τῶν ἐνδοξῇ
 αὐτῶν ἀρετῶν.

ἐν βίᾳ γράψω.

1844. Ἰαννουαρίου 18.
 ἐν νείας οὐκ ἐστίν

ὅλος σπουδῶν καὶ ἐνδοξῇ.

ὁ πρῶτος γὰρ ἐνδοξῇ

